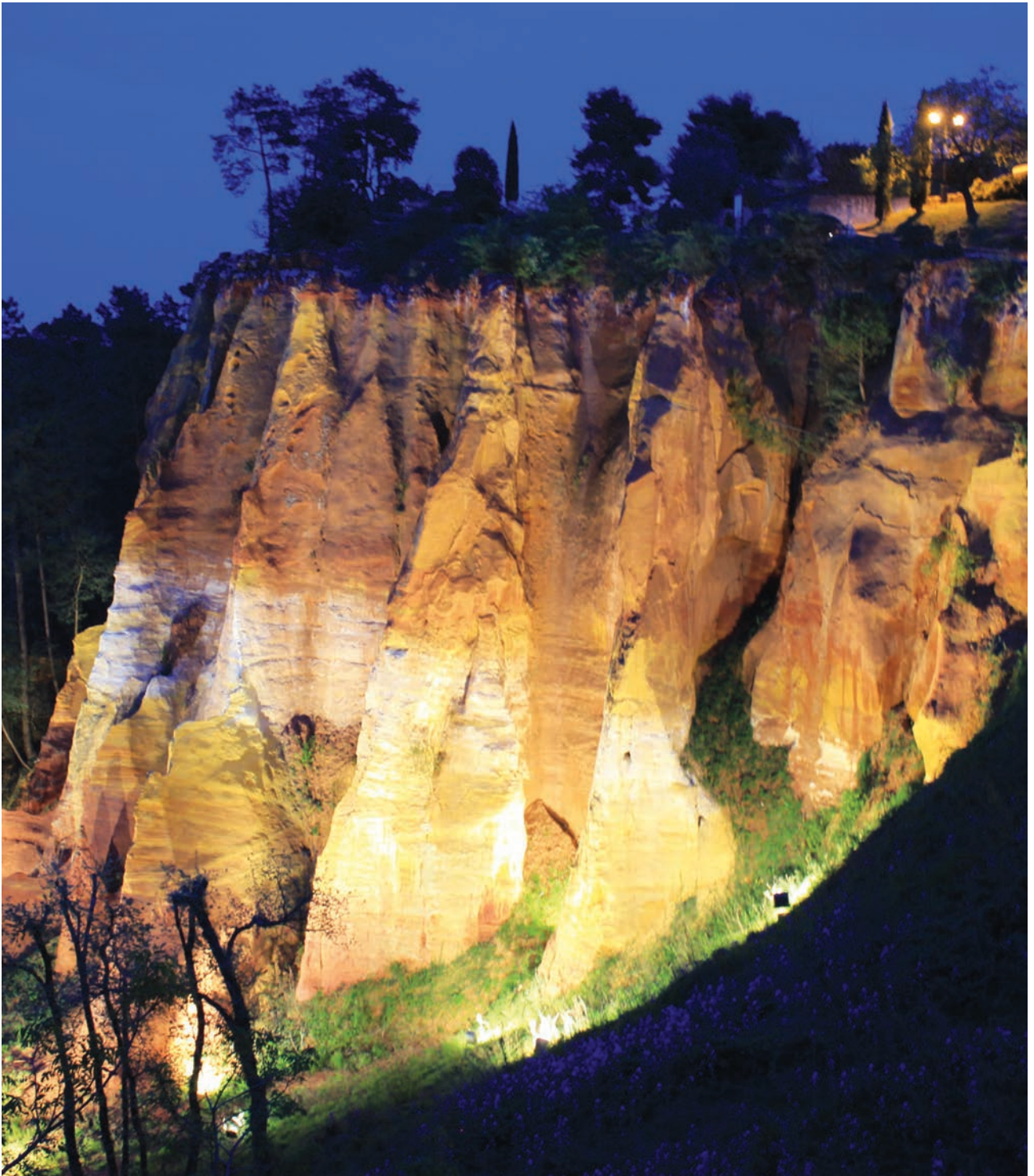


ECHOS DE

Bulletin municipal JUIN 2015

ROUSSILLON



SOMMAIRE

ÉDITO

Mot de Mme le Maire p.3

ACTUALITÉS DU VILLAGE

Mots des élus p. 4

L'école du val des Fées p.15

Médiathèque Simonne et Jean Lacouture p.16

Cérémonie et les honneurs p.18

Du nouveau dans les commerces et services p.20

Les plus beaux villages de France p.26

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Inaugurations p.28

Évènements p.30

Associations p.32

DU CÔTÉ DE L'INTERCO

Présentation service petite enfance p.39

Inauguration de la crèche intercommunale «la boîte à malice» p.41

Hôpital moderne et performant p.42

INFOS PRATIQUES

Infos pratiques côté Mairie p.43

Infos pratiques diverses p.45

ÉTAT CIVIL

Les heureux évènements p.50

À VOS AGENDAS

Évènements à ne pas manquer p.52

Pour le prochain bulletin municipal qui paraîtra en octobre, merci de bien vouloir nous **envoyer vos articles au plus tard le vendredi 04 septembre** à : carolinebulletin@gmail.com

Mairie de Roussillon-en-provence - Place de la Mairie 84220 Roussillon - Tél : 04.90.05.60.16

Directeur de publication : Gisèle Bonnelly

Membre de la commission: Hélène Bellande

Composition : Caroline Rizzetto - mail : carolinebulletin@gmail.com

Impression : L'imprim, 15 Rue Cely, 84400 APT - papier 100% recyclé, encre végétale.

Dépôt légal à parution. Prochaine parution : Octobre 2015

Tous les textes paraissant dans ce bulletin sont sous la responsabilité de son (ou ses) auteurs. **ISSN 1274 - 7181**

MOT DE MADAME LE MAIRE



Nous y sommes, la saison estivale et touristique a démarré, avec son lot de satisfaction et cela va de soi de petits inconvénients. Le bien vivre ensemble, le respect des biens publics nécessitent quelques petites adaptations, tant de civisme que de patience et une sérieuse dose de bonne volonté. Deuxième année d'un deuxième mandat, je veux encore y croire : Roussillon le mérite.

-Notre village est bien fleuri (merci à notre ami Jean Louis Maillet). Le coût est important, respectez nos fleurs, et, si elles sont devant votre porte, essayez de les arroser le week-end.

-Nos locaux à poubelles sont parfaitement organisés. Merci à mes commerçants de les respecter. Le dépôt d'ordures ménagères, à la Valbonnette, n'est pas citoyennement utilisé malgré une caméra de surveillance, je suis donc obligée de verbaliser.

-Les places de parking en zone bleue, arrêt minute (école, casino, boulangerie) ne sont pas respectées. La vitesse et le code de la route pas toujours respectés non plus, en centre village. Le sens interdit du Pasquier trop régulièrement emprunté.

- La salle des fêtes est fortement utilisée, ne nous en plaignons pas, c'est une chance de service social et communautaire en milieu rural, nous devons apprendre à la partager, il y aura des occasions pour chacun d'entre nous, ne soyons pas égoïstes. Je rappelle que ce n'est pas la mairie qui prend les réservations.



Alors on peut sévir et on peut aussi essayer de changer les choses, de s'améliorer et de passer un meilleur été.

Avec le conseil municipal, nous vous avons préparé une très belle saison culturelle il y en aura pour tous les goûts : bals populaires du 14 juillet et du 15 août, fêtes patrimoniales (Saint Jean et tracteurs), fête nationale belge une nouveauté avec la fête nationale suisse (tenue vestimentaire rouge et blanc), du cinéma en plein air, des soirées organisées par le foot, le festival de musique et chants anciens à l'église, le festival Beckett, la compagnie de danse Nech, des concerts classiques de grande qualité à l'église...

Notre municipalité s'efforce de maintenir des liens d'amitié entre tous, des fêtes de quartier seront organisées, vous en serez informés, vos mariages et baptêmes seront encadrés avec la possibilité de se garer dans la cour de l'école, en plus du bénéfice des tickets gratuits.

Dans un autre registre, je me félicite de l'extension de notre parking des Ocre. Dans un premier temps 40 places supplémentaires sont à disposition. Cet hiver nous commencerons différents travaux sur notre belle église et nous concrétiserons notre PLU.

Je tiens à remercier à nouveau l'ensemble du personnel communal, ces ambassadeurs du service public qui œuvrent consciencieusement pour vous-mêmes et notre village. Mesurez votre chance de travailler pour Roussillon, que se soit le service technique, l'administratif, la police municipale, la médiathèque, les gestionnaires des sites, l'école, telle une grande famille pour la même cause. Là aussi le bien vivre ensemble doit s'imposer, en respectant toutes les consignes.



Une année 2015 prospère pour notre village, en effet beaucoup de bébés sont déjà nés et d'autres sont à venir. Ma fonction au service de la Communauté de Communes me sensibilise aux problèmes de modes de gardes d'enfants. Une réflexion importante au niveau de notre nouveau territoire s'est engagée. Je vous souhaite une très bonne lecture de ce bulletin municipal, nouvelle mouture élaborée par notre employée modèle Caroline Rizzetto, qui je l'espère vous satisfera. Très bel été à tous ! ■

Gisèle Bonnelly
Maire de Roussillon

MOTS DES ÉLUS

À l'heure où vous lirez ces quelques lignes les grands travaux pour l'année 2015 seront terminés, l'arrivée du printemps annonce le début de la saison touristique. Il est temps de rendre le village et ses hameaux propres et exempts de tous travaux qui perturberaient la vie de nos concitoyens et visiteurs.

Les travaux d'embellissement et sécurisation du BELVÉDÈRE sont terminés

Ces derniers ont été réalisés avec le concours du P.N.R.L. (maîtrise d'œuvre et suivi des travaux). Des murs en pierre de pays remplacent les enrochements peu esthétiques, ils ont été prolongés pour permettre de reprendre les niveaux

afin d'éviter le ravinement et revêtus de planches de cyprès qui serviront de bancs. Sur le haut, face au village le belvédère a été fermé pour sécuriser au maximum le site. Le vieux mur tout décoloré est remplacé par un garde-corps en acier corten rappelant le sentier des ocres ce qui aère le site. Le sol a été remis à niveau avec un mélange d'agrégats colorés (composé de chaux) et un apport de terre végétale fut nécessaire pour pouvoir exécuter des plantations. L'élagage de la végétation existante a été exécuté avec soin et dextérité afin d'ouvrir la vue sur le village et la région (Mont Ventoux, mont du Vaucluse etc.) deux bancs en acier corten ainsi que les pupitres d'une nouvelle signalétique sont mis en place. Dans cet ensemble Jean Etienne Astier, enfant de Roussillon (1757-1836), inventeur du procédé de séparation de l'ocre du sable est cité. N'oublions pas que cette méthode a contribué au développement de l'industrie de l'ocre qui fit la richesse du pays d'APT ■

André Bonhomme
1^{er} adjoint au Maire

HAMEAU «LES YVES»

Prévus sur 3 mois, commencés le 5 janvier et finis le 30 mars, les travaux des Yves : le drainage du lotissement, le réseau des eaux pluviales, le revêtement des rues ont été terminés dans les délais prévus. Le béton désactivé dans la petite rue et devant l'espace du puits communal est une réussite. Merci à l'entreprise S.O.L pour son



savoir-faire. Travaux délicats et difficiles vu l'occupation du sous-sol par une multitude de réseaux (eau, éclairage public, assainissement, téléphone et ligne de haute tension, plus certains branchements et fosse septique ?? implantés sur le domaine public. Aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre, le domaine communal a repris ses droits.



Je voudrais remercier l'entreprise S.N.P.R, son personnel dans la première partie avec José et dans la deuxième partie avec Julien

les deux chefs d'équipes qui ont su, avec patience et savoir-faire, diriger ces travaux qui furent difficiles à gérer. Tous ces travaux de sécurisation (belvédère) et de différents travaux sur les voies publiques des Yves, ont été réalisés en causant aux riverains et autres passants un désagrément tout inhérent aux travaux. Bien que les entreprises aient respectées scrupuleusement le planning qui leur a été imposé, ce désagrément est toujours trop long pour ceux qui doivent le supporter. Malgré ces nuisances, la grande majorité des personnes ont reconnu leur nécessité et fait part de leur satisfaction ■

André Bonhomme
1^{er} adjoint au Maire

MUR DES REMPARTS

Votre visite s'impose et nous honorerait

Avec les travaux de réfection du mur des remparts nous avons supprimé les réseaux électriques et d'éclairage public qui couraient sur celui-ci. Nous les avons enfouis et avons profité de cette opportunité pour remplacer les lampadaires vétustes à vapeur de sodium de 100 watts par des lampadaires de type LED de 18 et 44 watts. En outre, leur puissance est plus faible, leur durée de vie est plus longue (environ 60 000 heures soit un peu plus de 12 ans), une possibilité d'extinction sectorielle et une extinction partielle à partir



d'1 heure du matin, sauf pour les soirs où des manifestations seront prévues. L'entreprise qui a fourni le matériel d'éclairage est la Lyonnaise c'est la WE-EF lumière. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Giorgi et ont été financés par le syndicat d'électricité de Vaucluse dans le cadre de la dotation annuelle de la commune. ERDF a participé au financement d'une partie du trompe l'œil sur la porte du transformateur. Cette œuvre picturale a été exécutée par l'association « La passerelle d'Avignon ». Le rendu visuel dépasse nos espérances et pensons qu'il sera partagé par la majorité de la population ■

Claude Jean

RECYCLERIE D'APT



RECYCLERIE APT LUBERON

ne jetez plus, nous recyclons!

recyclerie.apl.luberon@gmail.com

zone industrielle des Bourguignons,

479, avenue de Roumanille Apt.

06.83.49.55.90.

La municipalité de Roussillon ne pouvant plus maintenir le service de récupération des encombrants, une convention a été passée avec la recyclerie Apt Luberon.

La procédure est toujours la même, les demandeurs devront toujours s'inscrire en mairie et les employés de la recyclerie viendront récupérer ces gros encombrants (hors gravats et rémanents des végétaux) en un lieu accessible. Ils interviendront le matin du 3^e mardi du mois.

Cette recyclerie procède aussi à des enlèvements, ponctuellement, pour tout mobilier et appareillage en état de fonctionnement pour des volumes inférieurs à 6 m³, gratuitement. Pour des volumes supérieurs, il peut être fait un devis. Ces enlèvements se font sur rendez-vous.

Vous pouvez aussi apporter directement au dépôt à la recyclerie tous les après-midi entre 14 h et 18 h tous les produits collectés, meubles, équipements ménagers, bibelots, vêtements outils... qui peuvent être réutilisés.

Par votre appel vous contribuerez à la réduction des déchets, à la préservation de l'environnement et à la création d'emplois de proximité ■

Claude Jean

« QUOI DE NEUF À ROUSSILLON ??? »

Pour se réunir à la « mauvaise saison ».

À partir de septembre ou d'octobre, nous voudrions instaurer un lieu, un temps de rencontre informelle, pour réunir, le temps d'un goûter, d'une discussion, de la réalisation de quelque chose, les personnes qui le souhaitent.

La vie de village c'est aussi la connaissance des autres, le partage et la communication, la convivialité.

Les personnes, jeunes ou moins jeunes, avec ou sans enfants, hommes ou femmes, ont tendance à s'isoler faute de temps, de lieu, d'habitudes. La solitude s'installe.

Pour aller contre ce phénomène, j'ai envie de mettre en place dans un premier temps, une rencontre, voir deux rencontres par mois, autour d'un petit goûter.

Aucune obligation, pas d'activité imposée...

Un lieu : la salle du stade.

Un temps : un après-midi (peut-être le mercredi, pour les enfants et adolescents).

La formule peut dépendre de vos idées, de vos envies.

Le transport peut se faire en co-voiturage avec l'aide de tous.

L'idée est que les Roussillonnais aient la possibilité de se rencontrer, de discuter, d'échanger, de passer un bon moment, juste pour le plaisir et la richesse de ces moments conviviaux intergénérationnels, sans contrainte ni apport financier, juste leur bonne volonté et leur sourire.

J'attends vos idées, vos envies, vos propositions, à transmettre à l'accueil de la mairie.

A très bientôt donc ■

Hélène Bellande

**A.G
DE L'ASSOCIATION
L'A.D.M.R
GOULT-
ROUSSILLON**



Mme Marthe Faldi adjointe au social et moi-même avons représenté la commune de Roussillon à l'Assemblée Générale de l'association (Aide à Domicile en Milieu Rural) cette association intervient sur 5 communes (Les Beaumettes, Bonnieux, Goult, Roussillon, Saint Pantaléon).

Nous avons constaté, une fois encore, que les heures d'intervention en mode prestataire pour l'année 2014 étaient en augmentation (6006 h).

Répartition des dossiers sur les communes desservies

Communes	Nombre de dossiers	Heures
Les Beaumettes	1	350
Bonnieux (exceptionnellement)	1	104
Goult	14	1598
Roussillon	24	3721
Saint-Pantaléon	1	135

Ces interventions ont été effectuées par 14 salariées dont 7 en CDD et 7 en CDI. Ces dernières sont intervenues auprès de 41 bénéficiaires.

Pendant l'année 2014 le conseil d'administration s'est réuni 3 fois et a organisé un loto qui a rapporté un bénéfice de 1 631 €

Chaque mois il y a deux réunions avec les salariées (vers le 15 et en fin de mois pour la remise des fiches de présence). Le travail des bénévoles qui gèrent cette association est à souligner. Elles gèrent les plannings, organisent le loto, vont voir les bénéficiaires mais nous ne remercions jamais assez les aide-ménagères pour leur savoir-faire, leur travail, leur adaptation à chaque bénéficiaire. Cela permet à beaucoup de personnes de vivre et finir leur vie au milieu de leur environnement et entourées de leur famille. Merci à toutes et à tous ■

André Bonhomme
1^{er} Adjoint au Maire

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Projet de mise en place d'une mutuelle de Villages

La Commission Communale d'Action Sociale de Roussillon souhaite mettre en place une mutuelle de villages afin de favoriser l'accès aux soins pour tous.

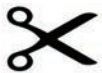
Le principe de la mutuelle de villages est de négocier un tarif de groupe au nom des habitants. Ce projet n'est réalisable que si un nombre significatif de personnes sont mobilisées. C'est le nombre d'adhérents qui permettra d'obtenir des négociations auprès des mutuelles.

Si vous êtes intéressé(e) par cette démarche qui consiste à vous faire bénéficier de tarifs négociés pour votre complémentaire santé, n'hésitez pas à en parler autour de vous et à nous retourner le questionnaire. Ce questionnaire constitue une enquête préalable nécessaire pour évaluer la faisabilité du projet.

Les différentes étapes

1. Recensement des besoins de la population par le biais du questionnaire ci-dessous, mis à disposition à la mairie, à la médiathèque, chez les professionnels de santé.
2. Négociation avec les mutuelles en fonction des résultats.
3. Information de la population au vu du résultat des négociations ■

La Commission Communale d'Action sociale
Le Comité de pilotage



QUESTIONNAIRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Avez-vous déjà une couverture santé complémentaire ?

Oui Non

Si oui, avez-vous :

- une complémentaire santé
- une mutuelle santé par votre employeur
«À partir de janvier 2016 les entreprises seront dans l'obligation de proposer une mutuelle à leurs salariés.»
- la couverture Maladie Universelle (CMU-C)
- l'aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé

Si non, pourquoi ?

- trop cher
- pas utile
- je ne suis pas malade

Composition du foyer:

	Nombre	Date de naissance	Situation (étudiant, retraité, salarié...)
Adultes			
Enfants			

Si le C.C.A.S. négocie un contrat avantageux avec une mutuelle, seriez-vous intéressé(e)?

Oui Non

Seriez-vous disposé(e) à changer de mutuelle?

Oui Non

En cas de changement de mutuelle merci d'indiquer les garanties prioritaires dont vous souhaiteriez bénéficier :

- soins médicaux courants et pharmacie
- soins dentaires soins optiques
- hospitalisation forfait hospitalier
- soins auditifs autres

Vos coordonnées si vous souhaitez être recontacté(e) :

Nom:

Prénom

Adresse

Courriel

Questionnaire à déposer **avant le 30 juin 2015** à la Mairie de Roussillon

ou par courrier : place de la mairie 84220 Roussillon

par mail : accueil@roussillon-en-provence.fr

Renseignements à la mairie 04.90.05.60.16.

NUMÉROTATION ET DÉNOMINATION DES RUES ET HABITATIONS (SUITE)

Dans le bulletin municipal précédent, le principe de cette opération vous a déjà été présenté.

Ici vous trouverez un complément d'informations sur le processus.

Depuis l'automne, la commission nommée pour cette démarche avance dans les travaux. Cette commission est composée d'élus et personnels de la commune ainsi que d'habitants de Roussillon.

Principes de base

Il a été décidé par la commission que la numérotation se ferait de façon métrique, c'est-à-dire que chaque maison se verra attribuer un numéro correspondant à sa distance, en mètre, par rapport au début de la voie.

Les chemins privés ne seront pas nommés et auront un seul numéro au départ du chemin.

Dénomination des voies

Dans un premier temps ont été répertoriés les rues du centre du village ainsi que les chemins communaux déjà nommés. Ces noms sont conservés.

Ensuite, la liste des rues, routes et chemins qui n'étaient pas nommés a été établie et des noms ont été attribués à ces voies.



Ces noms ont été choisis, en priorité, en s'appuyant sur les noms communément utilisés.

Ainsi, on a aujourd'hui une liste de :

- 28 rues, impasses, passages dans le centre du village.
- 50 routes ou avenues hors centre village.
- 22 rues dans les hameaux.

Il reste encore quelques voies à nommer et quelques oublis à rattraper.

Etapas suivantes

1. Ces propositions de noms seront soumises à un prochain conseil municipal.
2. Une fois adopté l'ensemble de ces noms, le travail de numérotation de chaque habitation dans chaque voie sera réalisé. C'est un travail très complexe et la mairie a prévu de confier ce travail à la poste qui propose ce type de service. Ce travail sera réalisé en fin d'année.
3. Le modèle de plaques de rues sera choisi. Pour le centre du village, le modèle actuel sera gardé. Pour les plaques hors centre village, différents modèles sont étudiés, en regardant notamment ce qui existe dans les villages voisins.

Puis les plaques seront installées.
4. Le modèle de numéro sera choisi. Il a été décidé que les numéros seront installés par les services de la mairie ■

Sabine Gatin
Conseillère municipale

OPÉRATION D'AMÉLIORATION DE L'ASPECT DU CIMETIÈRE COMMUNAL



Le 23 avril 2015

Madame, Monsieur,

Les habitants de ROUSSILLON le savent bien, l'aspect du cimetière, en particulier dans certains secteurs anciens, n'est pas aussi satisfaisant que l'on pourrait légitimement le souhaiter.

L'équipe municipale, parfaitement consciente de cette situation, a décidé de prendre les mesures nécessaires pour résoudre ce problème.

Cela étant, il faut savoir que l'amélioration de l'aspect du cimetière n'est pas une mince affaire, et ne pourra se régler qu'au prix d'un protocole étalé sur plusieurs années...

Pour comprendre la procédure à mettre en place, il faut apprécier une des particularités de ce site, qui est une étroite imbrication entre le terrain communal et le terrain concédé (c'est-à-dire sur lequel un droit de jouissance privé a été accordé pour une certaine durée).

En effet, si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants-droit.

Bien évidemment, cela devient difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant droit connu.

A partir de là, face au défi du temps et de ses outrages, les emplacements et monuments édifés sur les sépultures se dégradent lentement mais sûrement, et sont assaillis par les lichens, ronces ou autres herbes folles.

Pour autant, les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en terme

d'entretien puisque ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté).

Voilà le problème auquel nous sommes confrontés dans le cimetière communal : des concessions visiblement abandonnées, souvent perpétuelles, pour lesquelles nous n'avons plus de contact avec les familles.

En fait la solution consiste pour les communes à mettre en œuvre la procédure de reprise légalement prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L 2223-4, L2223-17 et 18 ; R2223-12 et suivants).

En résumé, il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par procès-verbal, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés. Au terme d'une durée de 3 ans à compter du 12 mai 2015, la commune pourra reprendre les terrains.

En début de procédure, puis durant tout son déroulement, les listes d'emplacements concernés seront consultables en Mairie et en Préfecture ou Sous-Préfecture, de manière à ce que tout ayant-droit éventuel puisse être informé.

Les sépultures concernées seront également piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et ainsi leur permettre de se manifester.

Ainsi, durant toute la durée de la procédure, chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.

Bien entendu, les travaux à effectuer pourront être un nettoyage approfondi ou une réelle réparation de nature à redonner durablement un aspect soigné à la sépulture; un simple fleurissement à la Toussaint sur un monument délabré, ne saurait être considéré comme un acte d'entretien suffisant.

Votre équipe municipale est donc bien consciente qu'une action dans le cimetière est indispensable mais, par la même, cette occasion doit respecter scrupuleusement la législation en vigueur et se dérouler dans la plus grande transparence et la plus grande neutralité.

C'est pourquoi, afin de garantir l'impartialité et la nécessaire précision juridique des différentes actions, la municipalité sera assistée tout au long de la procédure de reprise par un cabinet spécialisé en matière de restructuration de cimetières : le Groupe ELABOR.

Nous aurons bien sûr l'occasion durant ces trois prochaines années de revenir sur ce sujet pour vous tenir informés, cependant nous souhaitons dès à présent que l'ensemble des habitants participe activement à cette mission en diffusant ces informations auprès de proches ou de familles ayant déménagé, de façon à ce que tous les intéressés puissent prendre leurs dispositions.

C'est à notre avis un élément humain fondamental pour la réussite et l'efficacité de cette opération, et pour que nous puissions retrouver, dans un avenir proche, un cimetière à l'aspect agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site pour notre commune ■

Gisèle BONNELLY
Maire de Roussillon

LA CANTINE DE L'ÉCOLE

La volonté de bien nourrir nos enfants continue à Roussillon avec l'opération « De la ferme à ta cantine ». Elle permet aux enfants de manger le plus possible des produits locaux et de saison.



LES DENRÉES PREMIÈRES

Depuis la rentrée de janvier, le magasin de producteurs « Naturellement Paysan » basé sur Coustellet, livre la cantine en fruits, légumes et certaines céréales et légumineuses. Les lentilles et les pois chiches qui entrent dans la composition d'un repas sont aujourd'hui secs et cuits sur place.

Pour ce qui est des autres fruits et légumes non locaux mais toujours de saison, c'est le primeur du marché le jeudi matin qui nous approvisionne afin de ne pas priver les enfants de bananes, clémentines, endives et autres légumes de saison qui ne sont pas cultivés dans notre région.

La quasi-totalité de la viande est achetée fraîche à la boucherie du village.

Le pain est, comme les années précédentes, produit sur place par la boulangerie du village.

LES MENUS

Ils sont établis en collaboration avec Isabelle Angel (notre cantinière) et en fonction du GEMRCN (Groupement d'Études des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition) qui est la réglementation en vigueur pour les cantines scolaires. Ils sont donc calculés de manière à respecter les grammages, les fréquences de certains plats dits glucidiques, lipidiques et protidiques ainsi que l'équilibre nutritionnel des enfants à ces âges. Ces menus sont établis pour quatre semaines environ et tiennent compte obligatoirement de la saisonnalité des fruits et des légumes. C'est un plus de la cantine de Roussillon puisque le GEMRCN n'oblige nullement à respecter la saison des fruits et des légumes.

LES PETITS PLAISIRS

Ils restent présents à la cantine et composent encore certains menus pour le plaisir des enfants et parce que la cantine c'est aussi ça : des éclairs au chocolat ou des Wing's pour le réconfort et la joie de certains jours un peu difficile !

Lisa CE1 :

« Y a juste les Wings qui sont bons »

Louise :

« Il y a des choses que j'aime pas et je suis obligée de les manger comme les moules »

LES ENFANTS

Bon nombre d'entre eux ont pu ainsi découvrir pour la première fois certaines céréales comme le petit épeautre ou le quinoa. Ce qui n'est pas pour déplaire aux enfants. Il suffit de voir leurs visages heureux sur les photos !

Antonia CP :
« C'est trop bon »

Anna CP :
« Isabelle elle fait que des choses bonnes »

Gaëtan CP :

« Isabelle elle prépare que des bons plats »

Raphaël CE2 :

« A Noël à la cantine c'était beau, il y avait que des étoiles »

Andreline CE1 :

« J'aime bien qu'est ce qu'ils font à manger »

Lina :

« J'aime bien la soupe de légumes »

Loris CM1

« C'est bien servi, c'est délicieux, c'est des bons produits. La décoration est belle et les serveuses sont sympas »

INTERVIEWS DE QUELQUES ENFANTS !!!

Alari Maternelle :

« Elle est très bien la cantine parce que il y a beaucoup des fruits et des légumes et desfois je mange presque tout »

Léana Maternelle :

« J'aime bien la cantine parce que j'aime bien les fruits et les légumes et j'aime bien la salade »

Anton CP

« J'aime beaucoup les fruits »

Zoé CM1 :

« Avant c'était moins bon et maintenant c'est bon »

Jules maternelle :

« C'est bien à la cantine »

Léonie Maternelle :

« C'est trop bien parcequ'il y a 4 tables et il y a du fromage »

Alexia maternelle

« Desfois c'est pas très bon parce-que il y a des choses que j'aime pas, les lentilles, les tomates et ce que j'aime c'est les carottes. Isabelle elle cuisine bien »

LA SUITE

La mise en place de ce programme nécessite du temps que l'on évalue à une petite année scolaire complète et les changements que cette opération nécessite sont nombreux :

- Réévaluation des heures de travail de la cantinière car les légumes frais demandent plus de travail.
- Réévaluation des menus et des plans alimentaires en fonction de la saison.
- Réévaluation de la gestion des commandes.
- Réévaluation de la gestion des stocks des végétaux => équipement de la cantine.
- Évaluation de l'augmentation des dépenses.

Toute cette gestion se fait en même temps qu'une augmentation importante de la fréquentation de la cantine depuis septembre. En effet, cette année le nombre d'enfants qui mangent à la cantine atteint son chiffre maximum et remplit entièrement tout le réfectoire.

Un vrai succès !

L'année prochaine donc l'opération sera reconduite ■

Thérèse Mazzolini



LA CANTINE PARTICIPE ÉGALEMENT À LA PROTECTION DE LA PLANÈTE

Depuis la rentrée des vacances de février, la cantine récolte ses déchets alimentaires afin d'en faire, ajouté à des déchets verts, du lombricompostage. L'association Résilience, que nous avons contactée, et qui avait pour projet d'entreprendre une expérience sur Apt avec certaines restaurations collectives, a mis à notre disposition un container prévu à cet effet à l'extérieur de l'établissement. Ce compost a été analysé et certifié conforme à la norme NFU 44051 et pourra donc être utilisé par des agriculteurs ou des personnes ayant un jardin, potager ou d'agrément. Un véhicule équipé vient récupérer les déchets, ce qui diminue la quantité d'ordures ménagères, donc un certain volume qui ne va plus être incinéré à l'usine de traitement de Vedène et donc une baisse du coût de ce traitement, sans compter du CO² en moins et tous les bienfaits inhérents pour notre planète. Une belle action pour notre environnement ! ■

Claude Jean - Thérèse Mazzolini

CHANGEMENT DANS L'ORGANISATION DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

À la rentrée 2015, un changement va survenir dans l'organisation des activités périscolaires réalisées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. En effet si les activités ont dans l'ensemble donné satisfaction, il est apparu que le découpage en 4 fois ¾ d'heure a entraîné des difficultés.

Après concertation avec les représentants des parents d'élèves, le Centre social Lou Pasquié qui assure le pilotage de la réforme, les divers intervenants, le personnel enseignant dont l'avis doit être prépondérant pour des raisons pédagogiques évidentes, nous avons décidé que ces activités se dérouleraient le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30 (2 fois 1 heure et demi). Ces activités demeureront variées, de qualité, gratuites pour les familles, les enfants auront accès à quasiment toutes les activités au cours de l'année scolaire. Une réunion est prévue avec tous les parents au début du mois de juin pour répondre aux questions et interrogations à ce sujet.



Nous tenons à remercier toutes les personnes (Mme la Directrice de l'école et les enseignants, les divers intervenants) qui se sont impliquées pour la meilleure réussite de cette réforme, et ont dû parfois en subir les contraintes ■

Gérard Debroas
Adjoint au Maire

L'ÉCOLE DU VAL DES FÉES

Rémy Landier de retour de sa traversée de l'Atlantique à la rame est venu à l'école rendre visite aux élèves de CE2, CM1 et CM2.

Les enfants ont suivi en classe les 74 jours de traversée de Rémy sur le site créé par l'organisation de la course et ont pu lui envoyer régulièrement de petits messages d'encouragement tout au long de la course. Les élèves, fiers de leur moniteur de voile, lui ont réservé un accueil chaleureux en lui offrant des textes et des dessins. Ils ont écouté avec passion et émotion

Rémy qui leur a raconté sa traversée en vidéo. Cela a suscité de nombreuses questions. Les élèves ont maintenant hâte de retrouver Rémy au plan d'eau d'Apt pour des séances de voile ! ■



Chantal Avon



Rémy Landier, responsable de la base de loisirs du plan d'eau à Apt, est venu partager son inoubliable expérience avec les élèves du village.

En effet, le défi que Rémy s'est donné était de taille puisqu'il a participé à la course Rames Guyane 2014 qui consiste à traverser l'océan Atlantique à l'aviron sans escale et sans assistance sur une distance de 4 700 kilomètres. Parti le 18 octobre 2014 de Dakar au Sénégal, il touche terre le 31 décembre dernier du côté des îles du Salut à Kourou en Guyane.

Bravo Rémy et rendez-vous pour la diffusion de ton film cet été

Une belle leçon de courage pour une belle cause ■

Gisèle Bonnelly

DES NOUVELLES DE LA MÉDIATHÈQUE



LE RÉSEAU

Le réseau « Entre Monts et Vallées du Calavon » qui regroupe les médiathèques de Bonnieux, Goult, Lacoste, Murs, Roussillon et Saint-Saturnin est pleinement opérationnel. Nous rappelons à nos adhérents qu'ils peuvent emprunter n'importe quel document (livre, CD, DVD) de ce réseau, soit directement auprès de la médiathèque à laquelle ils appartiennent, soit en le retirant (après en avoir fait la demande) à celle de Roussillon, qui le fera venir de la médiathèque en question. Le retour peut également se faire à Roussillon. Le catalogue complet des documents du réseau est disponible sur Internet, en se rendant sur le site de la médiathèque de Roussillon (<http://roussillon-en-provence.fr/mediatheque.php>) et en cliquant sur le bouton « Catalogue ». L'entrée de la médiathèque d'Apt dans le réseau se fera à compter du 1^{er} juillet 2015, sous réserve de décision du conseil municipal d'Apt.



LA MÉDIATHÈQUE L'ÉTÉ PROCHAIN

Comme chaque année, la médiathèque adaptera ses horaires aux contraintes estivales. Du 1^{er} juin au 15 septembre, elle sera ouverte du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et le vendredi de 16 h 30 à 19 h 30. Du 26 juin au 15 septembre, en raison des difficultés de stationnement dans le village, la médiathèque « nomade », offrant aux adhérents extérieurs au village un large choix de documents, sera mise en place chaque vendredi entre 17 h et 19 h en alternance aux Yves, à la Tuilière et au Pont Julien (en partenariat avec Le Kiosque de St. Saturnin et la Maison du livre de Bonnieux).

Médiathèques NOMADES

LES YVES À ROUSSILLON VENDREDI 17H-19H	ÉCOLE LA TUILIÈRE À ST SATURNIN JEUDI 17H-19H	PONT JULIEN À BONNIEUX VENDREDI 17H-19H
19 juin 10 juillet 24 juillet 07 août 21 août 04 sept	02 juillet 16 juillet 30 juillet 13 août 20 août 03 sept	03 juillet 17 juillet 31 juillet 14 août 28 août 11 sept

tél : 04.90.05.56.40

Horaires d'été

Du 1er juin au 13 septembre 2015

	Lundi 9 h - 12 h 30
	Mardi 9 h - 12 h 30
	Mercredi 9 h - 12 h 30
	Judi 9 h - 12 h 30
	Vendredi 16 h 30 - 19 h 30

RÉORGANISATION DES RAYONS

Une réorganisation des espaces a été récemment effectuée : les albums et les contes pour les enfants ont été installés sur le palier de l'étage pour en faciliter l'accès et en améliorer l'éclairage. Les romans « adolescents » ont été descendus au rez-de-chaussée à côté des rayons romans « adultes ». Enfin les documentations « adultes » et « jeunes » ont été fusionnées à l'étage de façon que tous les livres traitant d'un même thème soient regroupés. Nous rappelons à nos adhérents la richesse de cette section « documentation », à notre avis trop peu utilisée, alors qu'elle offre une grande diversité d'ouvrages dans tous les domaines : information, sociologie, philosophie, psychologie, sciences, nature, technologie (y compris cuisine, jardinage, bricolage...), arts, loisirs, sports, histoire, géographie, etc. C'est une source d'informations générales et utilitaires pour tous les âges et toutes les activités.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nous rappelons également que le fonds considérable de la bibliothèque départementale de prêt du Vaucluse (BDP) est à la disposition gratuite de tous nos adhérents (livres et CD, pas de DVD). Si vous recherchez un document non disponible dans notre réseau, vous pouvez le rechercher sur le catalogue de la BDP et nous demander de le faire venir à Roussillon où vous pourrez le retirer et le rapporter. Ce catalogue est consultable sur Internet (<http://bdp.vaucluse.fr/>). Comme pour le catalogue du réseau, vous pouvez aussi nous demander de le consulter pour vous lors de votre passage à la médiathèque et faire ainsi la commande en direct des documents qui vous intéressent (délai de livraison : 1 à 2 mois).



Nous attirons également l'attention de nos adhérents sur la presse disponible à la médiathèque : le quotidien « La Provence » consultable sur place et 8 magazines consultables sur place et empruntables au même titre que les autres documents. Nous sollicitons votre avis sur le choix de ces magazines pour éventuellement substituer certains abonnements à d'autres (sans en augmenter le budget total) ■

Bernard Rond

CÉRÉMONIE ET LES HONNEURS

1945 ... 2015 - 70 ANS - Le 08 MAI 2015



Je remercie très sincèrement les Roussillonnais qui se sont déplacés pour la fête de la victoire du 08 mai 1945. La France de 1945 était ruinée par les combats et l'occupation. Nous nous devons à cette journée du souvenir. Autour du monument aux morts de nombreux enfants concentrés, ont écouté Jean Ferrat « Nuit et Brouillard » ainsi que la Marseillaise.

Merci à tous ■

Gisèle Bonnelly.



UNE ROUSSILLONNAISE DÉCORÉE DES PALMES ACADÉMIQUES

C'est dans la prestigieuse salle des fêtes de la Mairie d'Avignon que j'ai eu le plaisir d'accompagner des Roussillonnais : Nicole et Jules Ahouzi, elle originaire d'Avignon et lui d'Abidjan (Côte d'Ivoire). Éducatrice, enseignante, promotrice de l'enseignement français à l'étranger, elle a su avec détermination, rigueur et enthousiasme, gravir un à un les échelons de la réussite avec humilité et sagesse transmises par ses racines, par l'amour de sa famille et de son époux, un mari exemplaire, fier d'être Ivoirien et Français de cœur et d'esprit. Cette famille a créé, dans la capitale Ivoirienne, une école « la farandole » qui connaît vite un succès ainsi que l'ONG AGRO ESPOIR pour venir en aide aux populations défavorisées. Matinée à la fois conviviale et protocolaire où plusieurs représentants de l'Éducation Nationale ont été mis à l'honneur. M. Louis Duvernois, Sénateur des Français établis hors de France avec M. Aïdara Abdoulaye, Consul de la République de Côte d'Ivoire en France étaient présents pour la famille Ahouzi ■



Gisèle Bonnelly

LA PETITE TOILE BLEUE FAIT SON CHEMIN

C'est le 19 avril dans la prestigieuse salle du château de Gordes que j'ai eu le plaisir de parrainer le Maire M. Richard Kitaëff, en présence du Président du Conseil Départemental du Vaucluse, M. Chabert, en lui remettant la toile bleue symbole du don d'organes. Une sensibilisation supplémentaire qui sans aucun doute va rejoindre un autre village voisin et maillera notre département de Vaucluse.



« Il faut qu'on en parle sans détour
Du don d'organes, sans tabou
Pour ne plus mettre à genoux
Les petits princes de l'amour » ■

Gisèle Bonnelly



DU NOUVEAU DANS LES COMMERCES ET SERVICES

AU TEMPS PASSÉ

Depuis le 1^{er} janvier, Sandrine et Philippe Gulini sont les heureux propriétaires de la boulangerie du village. Ce commerce est dans la famille depuis 1932 pour le plus grand plaisir de nos papilles. Sandrine vous accueille toujours avec un sourire bien agréable tôt le matin sans oublier leur fille Océane qui participe aussi au nouveau projet familial. Ensemble ils mettent à votre disposition un joli petit salon de thé qui a ses habitués dès l'ouverture. Dans cet espace vous pourrez vous connecter au WIFI et déguster : café, limonades (je vous conseille celle à la violette) pâtisseries mais aussi glaces artisanales... bref tout ce qu'il faut pour un goûter gourmand ! Ils vous accueillent tous les jours de 7 h 15 à 13 h et de 15 h à 19 h.

Pour les contacter: 04.90.05.62.17. ■

Caroline Rizzetto



LA GRAPPE DE RAISIN



Christophe Gutierrez et Nathalie Charbonnier forment un couple heureux d'avoir pu s'installer dans leur village. Lui ancien directeur général d'une société du bâtiment, elle ex-comptable sur Apt, ils décident de changer totalement de vie et se lancent dans un métier qui leur est nouveau. C'est avec un accueil très sympathique et chaleureux qu'ils proposent une cuisine simple et familiale comme on aime. Il faut absolument découvrir ou redécouvrir cette terrasse très agréable. Ils vous attendent tous les jours midi et soir.

Pour réserver : 04.90.71.38.06.
lagrappederaisin84@gmail.com ■

Caroline Rizzetto

LE BLÉ EN HERBE, COLLECTION 100 % NATURE

Paepe Sandrine vous accueille place de l'Abbé Avon depuis le 15 avril dernier. Vous pourrez y trouver du prêt à porter féminin et masculin conçus à partir de tissus 100 % naturels : coton, lin, rami. La nature a du style, avec « Le Blé en Herbe » soyez chic ou décontracté. La boutique est ouverte tous les jours de 9 h 30 à 19 h ■

Caroline Rizzetto



LE CAFÉ DES COULEURS

Le café des couleurs fait peau neuve et a inauguré le 27 mars dernier le nouveau « couleurs » ! Une salle et une terrasse complètement métamorphosées... À cette occasion, le DJ Clark a mis l'ambiance pour le plus grand plaisir des clients venus très nombreux découvrir les petits plats maison particulièrement bien confectionnés par notre ami Jojo. Une nouvelle carte qu'il faut absolument découvrir cet été durant les différentes manifestations roussillonnaises...



Toute l'équipe : David, Jojo, Michel ainsi que Marie et Alex vous attendent tous les jours. Vous pouvez réserver au 04.90.05.62.11 ■

Caroline Rizzetto

ATELIER GALERIE ANN R ET DOVÉ



C'est dans la rue porte heureuse, que le 15 avril 2014 la galerie d'art « AnnR et Dové » a ouvert ses portes, sur deux niveaux, avec des peintures à l'huile, des encres et des sculptures.

« Sous des allures faussement enfantines, les toiles de AnnR sont une métaphore de la fragilité du vivant, du temps qui passe, des masques que l'on porte et qui se fissurent au fil du temps... Une recherche d'harmonie empreinte de tendresse et d'humour aussi, à l'image de la vie, non manichéenne ».

« Dové s'inspire de l'humanité et de la force qu'elle découvre dans le rapport mère/enfant. Tournant le dos à la brutalité de la vie à travers cette vision simple, elle ne se limite pas à une description logique du monde. Elle explore la situation de mère, les bébés font seulement partie de la sculpture. Ils découvrent la vie en donnant à la femme l'espace nécessaire pour poursuivre son chemin. »

La galerie est ouverte tous les jours de 10 h 30 à 19 h ■

AnnR : 06.23.79.60.27
www.ann-r.com
ariste@ann-r.com

Dové : 06.78.97.42.03
www.dove-sculpture.fr
vdossard@orange.fr

Caroline Rizzetto

IL ÉTAIT UNE FLAMME

Blondin Matthieu, enfant du village, opère un retour aux sources et se lance avec sa femme Noellie dans la fabrique artisanale de bougies. Ils sont installés rue de la Fontaine pas très loin de la médiathèque. Ces jeunes professionnels travaillent leur produit sous vos yeux, il y a d'abord un côté ludique puis vous êtes rapidement transportés dans un univers magique. Tout donne envie, ils proposent des bougies sculptées, des contemporaines et des plus standard qui sont chacune des pièces uniques. Elles sont toutes parfumées avec des huiles essentielles de Saint Saturnin (romarin, lavande, citronnelle, menthe poivrée, pin ...) et elles ont une gamme de couleurs très variée. Ils s'adaptent à toutes vos occasions et personnalisent sur demande votre bougie idéale pour un mariage, un baptême, une naissance, une communion, un anniversaire... N'hésitez pas à les contacter, pour trouver ensemble la bougie qui viendra illuminer vos désirs et saura accompagner vos plus tendres moments... Ils sont ouverts tous les jours de 10 h à 19 h 30

Pour les contacter : 06.73.81.54.97 blondin.matthieu@hotmail.fr ■



Caroline Rizzetto

LE P'TIT GOURMAND



Jérôme et Estelle sont venus s'installer le 15 mars dernier place de l'Abbé Avon pour notre plus grand plaisir. Ils travaillent avec des produits frais et vous proposent : salades, tartines, charcuterie corse.... Pour vous mettre l'eau à la bouche : «Rôti de porc du Ventoux au miel, ou mi-cuit de dos de bonite au sésame et pestou...». À vous de choisir : carte ou formule (plat du jour, salade et dessert). Ambiance très chaleureuse, toutes les occasions sont bonnes pour y aller : salon de thé, glaces et aussi bar à vin ...

RDV tous les jours de 11 h à 19 h et aussi quelques soirs d'été exceptionnellement. Pour les contacter: 04.90.71.82.58 ■

Caroline Rizzetto

LES CÉRAMIQUES DU LUBERON

Installés rue Casteau, trois artisans locaux, deux techniques. Annelise Veysse et Pascal Bourseau réalisent des pièces en terre vernissée. Marie-Christinne Denniel, quant à elle, propose des grès. Toutes les pièces sont des créations originales, pièces uniques à prix d'atelier.

Ouvert du 1^{er} avril au 15 octobre de 10 h 30 à 19 h. Fermé le samedi. Contact : 04.32.52.18.35 ■ CR



LOU CLAPAS S'EST DÉPLACÉ

Profitant d'une année sabbatique prise par l'artiste peintre Marjolaine Lasne, Pascal Fergère n'a eu à franchir que quelques mètres pour investir ses locaux. Lou Clapas se situe donc toujours Place de l'Abbé Avon dans un espace plus réduit ce qui lui permet de sélectionner ses minéraux. On y trouve toujours d'aussi belles pierres venant du monde entier ainsi que des fossiles provenant de carrières. Pascal Fergère est un grand voyageur et sa passion des minéraux l'amène à se rendre souvent en Amérique du Sud pour les acheter directement aux mineurs. Jusqu'au 30 septembre la boutique est ouverte tous les jours de 10 h 30 à 19 h (sauf le vendredi et samedi matin).

Tél. 06.16.25.03.77 ou lou.clapas@wanadoo.fr ■

Jocelyne Battistini



L'ATELIER REGARDS D'ARTISTES S'EST DÉPLACÉ



Après plus de 20 ans l'atelier Mary'o sculptures, à la montée du Beffroi, est devenu «l'Atelier Regards d'Artistes». Depuis le 1^{er} avril, deux artistes Bernard Troublé et Jacques Williet partagent un espace dédié à l'art de l'aquarelle dans ses formes les plus variées.

Bernard Troublé explore des chemins de créations entre figuratif et abstrait, mêlant encre et aquarelle, sur des papiers où l'eau crée des formes, inspirées par les écorces ou les ocres de Roussillon. Ses œuvres ont été récemment exposées en Suisse, SIAC (salon international d'art contemporain à Marseille).

Jacques Williet est un aquarelliste figuratif. Ancien élève des beaux-arts et enseignant la peinture dans différents centres culturels, il se donne à l'aquarelle depuis une quinzaine d'années. Ses sujets de prédilection sont les paysages provençaux, mais aussi les fleurs et les fruits. Adeptes de la technique humide sur humide, ils explorent aussi d'autres voies plus classiques, dans le seul but de rendre hommage aux beautés qui nous entourent. L'Atelier Regards d'Artistes est ouvert tous les jours, jusqu'au 2 novembre de 11 h à 19 h ■

Bernard Troublé :

www.bernardtrouble.odexpo.com

06.07.23.63.26.

Jacques Williet:

jwilliet@club-internet.fr

06.75.49.10.50

COMPTOIR DES ARTS

Guy Rozand a repris le restaurant « Comptoir des Arts » en avril 2014. Il propose une cuisine traditionnelle méditerranéenne avec des spécialités régionales et provençales. Salle et terrasse avec vue panoramique sur nos splendides falaises. Ils sont ouverts tous les jours le midi et le soir.

Pour réserver : 04.90.74.11.92 ■

CR





LA CLÉ DES CHAMPS

Véritable petit hôtel de charme, réaménagé et redécoré. La Clé des Champs a ouvert ses portes Vendredi 13 mars 2015. Armelle et René vous accueilleront et vous feront découvrir les charmes de la région. En harmonie avec un paysage de garrigues et de lavandes, l'hôtel «La Clé des Champs» vous offre confort, calme et sérénité, c'est un endroit idéal pour vous ressourcer. Cet établissement possède 9 chambres avec terrasses privatives, salon, bibliothèque, piscine chauffée, hamam, spa... Vous pouvez réserver au : 04.90.05.63.22. ou 06.03.93.27.72. et sur le site internet www.hotelcledeschamps.com/fr ■

Caroline Rizzetto

LA PETITE AUBERGE

Nadine et Guy Ronzier ont repris « La Petite Auberge de Roussillon » en février 2014 à 1.5 km du centre du village sur un vaste terrain arboré et fleuri au calme. Ils sont ouverts du 20 mars au 10 novembre. Leur petite structure se veut familiale et conviviale et ils mettent un point d'honneur à ce que les clients se sentent un peu « comme à la maison ». L'hôtel se compose de 17 chambres. Ils proposent également piscine et terrains de tennis. Ils accueillent les groupes jusqu'à 50 personnes le midi sur réservation. Le restaurant est fermé le midi.

Pour les contacter : 04 90 05 65 46 site internet : www.aubergeroussillon.com ou bien par mail : contact@aubengeroussillon.com ■



Caroline Rizzetto



LE COMPTOIR DES ÉTOFFES

Christine Moreira a repris mi-mars dernier cette magnifique boutique où l'on trouve du linge de maison, des boutis, des nappes, du tissu au mètre, du parfum d'ambiance, du savon, des sachets de lavande, de la décoration et des accessoires toilette, des petites robes provençales... Bref plein de petits trucs pour des idées cadeaux.

Elle est ouverte tous les jours de 9 h 30 à 19 h.

Vous pouvez la joindre au 04.90.71.66.32 ou comptoirdesetoffes@outlook.com ■

Caroline Rizzetto

PASSIONNÉMENT JARDIN

Sabine, horticultrice et décoratrice de profession, s'installe route de Murs à proximité du hameau Les Barbiers pour vous proposer à la vente directe tout ce dont vous avez besoin pour votre jardin. Productrice de fleurs, plantes aromatiques, vivaces, légumes et petites pépinières. Elle a confectionné un merveilleux secteur décorations florales avec présentation d'aménagement. Le thème de juin : plein d'idées pour recevoir au jardin ! Sabine : 06.02.24.93.64

Mars, avril, mai, juin, déc. : Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 15h-19h
Juillet, oct, nov : Mardi/Vendredi : 15h-19h ■ Caroline Rizzetto



ELSA CRAVAGNOLO

Elsa, 30 ans, esthéticienne, cosmétique, installée à son compte à domicile vous propose un travail de qualité. On aime les petits conseils personnalisés, l'écoute, le contact simple et convivial toujours avec professionnalisme. Vous pouvez lui accorder votre confiance, vous ne le regretterez pas.

Elle s'occupera de vous du lundi au vendredi.

Pour la contacter : 06.37.76.94.73 ■

Caroline Rizzetto

PIQUEBAURE

Fabienne et Bruno Tallieu sont de retour au «Piquebaure» route de Gordes, depuis le printemps 2014. En effet, ils tenaient déjà l'affaire entre 2001 et 2008 et aujourd'hui ils sont heureux de vous accueillir à nouveau pour vous faire partager un moment agréable autour de tapas, de plats méridionaux... Ils font également bar à vin et traiteur. Très bel endroit, super déco, on n'a qu'une envie : y retourner !

Tous les soirs à partir de 18 h 30.

Dimanche midi et soir. Fermé le mercredi.

Contact : 04.32.52.94.48 ■

Caroline Rizzetto



Ils vous accueillent avec sourire et professionnalisme pour votre beauté :

- Le salon de coiffure « Carré rouge » avec notre sympathique Yoann : 04.90.04.65.79.
- Pauline Laget « Ocrement belle » vous proposera maquillage et soins du corps dans un joli espace de détente à Porte Heureuse : 04.90.04.76.78 ■

Gisèle Bonnelly

LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE



Les Plus
Beaux Villages
de France®

Du 10 au 12 avril 2015, l'association Les Plus Beaux Villages de France s'est rendue en terre catalane pour son Assemblée Générale annuelle. Associées à Villefranche-de-Conflent, centre névralgique de l'événement, les communes de Castelnou, Eus, Olette-Evol et Mosset, classées également au sein de l'association, ont accueilli plus de 200 participants venus de toute la France. Au programme : échange d'expériences, travail et convivialité.



Qualité, Notoriété, Développement

Depuis sa création en 1982, l'association «Les Plus Beaux Villages de France» a ancré sa stratégie autour de ce triptyque. Préserver et valoriser le patrimoine de ces lieux d'exception pour accroître leur notoriété et favoriser ainsi leur développement économique... Une triple ambition partagée aujourd'hui par 156 villages répartis dans 21 régions et 69 départements. Présidée par Maurice CHABERT, Président du Conseil Départemental du Vaucluse, l'association s'est rendue du 10 au 12 avril dernier dans les «Plus Beaux Villages» des Pyrénées-Orientales pour trois journées de rencontres et de travail.

Étant retenue par d'autres obligations, ce sont MM. André Bonhomme et Marc Jean qui m'ont représentée lors de cette assemblée générale.

Ils ont pu échanger leurs expériences sur des problématiques de communication et de développement économique. Au cours de cette réunion à laquelle ont participé les représentants de 89 villages, l'association a proposé son bilan d'actions 2014 et ses projets pour l'année 2015. La promotion des villages à travers Internet (site : www.lesplusbeauxvillagesdefrance.org newsletter, réseaux sociaux...) et les éditions de



découverte (carte routière et guide touristique), la commercialisation de l'offre touristique des villages, l'organisation d'événements autour de l'art de vivre (Marché aux Vins des Plus Beaux Villages de France®, rallye 2CV «La Route des Villages Paris-Cannes»), ou encore la coopération internationale au sein la Fédération des Plus Beaux Villages de la Terre ont été à l'ordre du jour. Le Maire du village de Navarrenx (Pyrénées-Atlantiques), unique promu de l'année 2014, a eu quant à lui l'agréable responsabilité de présenter sa commune à ses nouveaux collègues avant que ne soit dévoilée la liste des villages candidats ou réexpertisés en 2015.

L'innovation dans l'accueil touristique et la valorisation du classement en question

À l'heure des nouvelles technologies et de l'utilisation croissante du smartphone sur les lieux de séjour, comment les territoires doivent-ils ou peuvent-ils ré-organiser leur accueil touristique ?

Concernant la valorisation du classement «Plus Beaux Villages de France». De la candidature à la réexpertise, comment fédérer la population locale autour de l'identité « Plus Beaux Villages de France » ? Quels outils exploiter pour sa communication institutionnelle ou sa promotion touristique ? Comment valoriser son classement au sein de son territoire ?

Merci à Mme Huguette Teulière, Maire de Villefranche-de-Conflent et ses collègues d'avoir tout mis en œuvre pour que les quelques 200 invités puissent à la fois travailler mais également profiter de la convivialité et de la gastronomie.

N'hésitez pas à consulter leur site: <http://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org/fr> dans la rubrique «les évènements» toutes les sorties à ne pas manquer ■

Gisèle Bonnelly

INAUGURATIONS

Le 25 avril à 11 h sous un rayon de soleil après une pluie matinale, les Roussillonnais présents ont accueilli avec les membres de mon conseil municipal et moi-même nos invités du jour, Mme la Sous-Préfète Hélène Geronimi, M. le Président du Conseil Départemental du Vaucluse Maurice Chabert, M. le Président du Parc Naturel Régional du Luberon, Louis Joseph, M. le Président de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon, Gilles Ripert, mes collègues élus et anciens Maires pour différentes inaugurations.

LE BELVÉDÈRE, lieu emblématique de Roussillon, position stratégique en haut du village, non loin de l'entrée du sentier. Cette restauration, première fiche action de l'opération, grand site de France, s'est faite conjointement avec le Parc National du Luberon par l'intermédiaire de M. Patrick Cohen, architecte du patrimoine et Mme Françoise Boulet-Delville, paysagiste.



Merci à : l'entreprise Silvasud de Cabrières, M. Percy Dussert, la société Nahtis pour la ferronnerie, le tout coordonné par la société Qualiconsult d'Avignon, M. André Bonhomme et M. Marc Jean pour le suivi du chantier. Une visite s'impose, l'histoire des ocres de Roussillon y est contée et son fondateur Jean Astier mis à l'honneur.

MUR DES REMPARTS

La première partie du mur de soutènement de la place Camille Mathieu a été rénovée cet hiver. Cette portion de mur soutient le beffroi, ancienne porte du château du Castrum, enceinte fortifiée remaniée au 19^e siècle en clocher annexe de l'église. En 2014, la municipalité a décidé de le restaurer par tranche successive vu son impressionnante longueur. Avec les précieux conseils de M. Damien Mercier, architecte conseil du CAUE c'est l'entreprise Batik de Roussillon qui a réalisé ces travaux malgré les intempéries et le temps imparti. Le résultat est là. Nous en avons profité pour réaliser un éclairage au sol en enfouissant les réseaux électriques et d'éclairage public. Merci au syndicat d'électricité du Vaucluse qui a accepté d'intégrer ce financement dans ses budgets.



C'est l'entreprise Georgi qui a réalisé ce travail qui s'inscrit dans un esprit d'économie d'énergie et donc financier pour la commune. C'est l'association la Passerelle d'Avignon qui œuvre à la réinsertion sociale en Vaucluse qui a réalisé les deux trompe l'œil. Merci à MM. Wilme, Pichon et Kouchou. Je remercie mes adjoints, André Bonhomme, Claude Jean et Marc Jean pour la qualité de leur suivi.



Nous avons dans une troisième partie inauguré le moulin des couleurs, œuvre majeure de M. Gérard Schleich, artiste sur Roussillon.

Durant le mandat, nous essayerons de poursuivre cette rénovation mais d'ores et déjà je vous invite à venir vous promener en nocturne sur cette esplanade, je ne vous en dis pas plus... à vous de découvrir ! ■

Gisèle Bonnelly

MOULIN DES COULEURS

D'abord il y a la matière, l'ocre... Mais il y a le village notre magnifique village et enfin, les rencontres humaines. C'est l'alchimie de ces éléments qui nous ont fait rester ici Christophe et moi. L'ocre ma matière de base pour le travail de mes toiles et maintenant aussi des moulins des couleurs. Créé il y a 4 ans, réalisé en collaboration avec JB FERRONNERIE à Apt, c'est la concrétisation de l'art et de l'artisanat d'art. Symbole du vivre mieux ensemble, ludique et interactif, il a d'emblée séduit la municipalité et aujourd'hui touristes et gens d'ici l'apprécient. Merci à notre équipe d'élus de m'avoir fait confiance pour ce projet qui demain sera l'ambassadeur de notre village et de notre terre. En effet, c'est aujourd'hui 7 projets en cours en France, en Belgique et en Suisse. Merci également à Madyson Bourgue pour la matérialisation 3D des projets dont celui de Roussillon. Travailler avec la jeunesse de notre village c'est aussi le mieux vivre ensemble. J'aime notre village. Galerie Gérard Schleich WWW.dje.fr ■



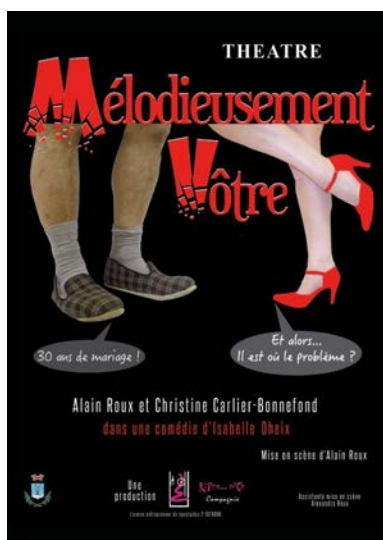
Gérard Schleich

ÉVÉNEMENTS

SOIRÉE THÉÂTRE

Le vendredi 10 avril une soirée de théâtre humoristique a eu lieu à la salle des fêtes. Environ 50 personnes ont pu apprécier les talents de M. Alain Roux et Christine Carlier-Bonnefond de la compagnie locale kiPro n'co avec leur spectacle « mélodieusement vôtre », cette pièce a conquis le public ■

Gisèle Bonnelly



PROJECTION MOTSTUS

Le dimanche 12 avril à la salle des fêtes, l'association motstus que nous avons reçue en février est venue nous parler du handicap sous forme de 10 petits courts-métrages. Nous avons eu la chance de recevoir les acteurs d'un de ces petits films primés au festival handifilm à Rabat au Maroc. Après un déjeuner à la Fontaine des Naïades, le foyer d'hébergement de L'épi d'Avignon s'est vu mettre à l'honneur et après leur avoir remis quelques cadeaux l'un d'eux m'a confié qu'il voulait devenir acteur. Une nouvelle façon de changer notre regard face au handicap. Notre village soutient toutes formes

d'événements humanitaire et sociétal ■

Gisèle Bonnelly



MUSETTE ET ANNÉES 80, ON A GUINCHÉ À LA SALLE DES FÊTES

Pour une première ce fut une réussite ! Dimanche 8 janvier alors que le mistral soufflait sur les champs encore enneigés, la salle des fêtes s'était transformée en salle de bal pour le plus grand plaisir des amateurs de musette et de musiques des années 80. Organisée par la municipalité, le Café des Couleurs et l'Ocrier, cette après-midi dansante avait pour but d'apporter une animation tout public au cœur de l'hiver. D'excellents danseurs s'étaient déplacés de l'Isle sur la Sorgue pour venir enchaîner tangos, valse et madison tandis que jeunes et moins jeunes se déchaînaient sur les tubes des années 80 sous les lumières tamisées et les reflets de la boule stroboscopique.

Le prix d'entrée comprenait champagne et galettes des rois, l'accueil était fort sympathique et l'ambiance des plus chaleureuses. Si bien que l'après-midi se prolongea jusqu'en soirée et c'est aux alentours de 21 h que les derniers danseurs quittèrent la piste. Une belle initiative à renouveler hors saison en attendant les manifestations culturelles de l'été ■

Jocelyne Battistini



LES RDV DE LA COULEUR LANCENT LE PRINTEMPS AU CONSERVATOIRE



Avec plusieurs parrainages et grâce à la mobilisation bénévole de nombreux intervenants d'Ôkhra, les rendez-vous des 27, 28 et 29 mars dernier au Conservatoire ont connu un grand succès de fréquentation : plus de 900 personnes pour participer aux ateliers, conférences, visites et animations qui leur étaient offerte gratuitement pendant ces journées portes ouvertes.

Le vendredi proposait trois programmes simultanés

qui ont reçu 130 professionnels de la couleur, du tourisme, élus et entrepreneurs locaux. Pendant le week-end, le grand public a rejoint ces visiteurs qui ont découvert de façon ludique ce qui se déroule toute l'année au centre de formation d'Ôkhra : l'artisan croise le chimiste, qui informe le fabricant, lequel offre sa palette à l'artiste, qui a besoin de l'éclairagiste pour mettre en lumière ses tableaux, un industriel passe par là pour demander conseil à un ingénieur..., lequel a besoin de scientifiques pour inventer de nouvelles couleurs, qui seront un jour utilisées dans les enduits de chaux, les bétons, la coloration des fruits confits, les fards à paupière ou la carrosserie automobile ... et puis, il faut apprendre à créer de belles harmonies de couleurs et à les prendre en photo !...



Julien Aubert, Mathieu Barrois, Gisèle Bonnelly, Maxime Bey, Gilles Ripert, Jean David, Nathalie Josserand

Pendant ces RDV, les dames et ogres amis d'Ôkhra ont gâté les intervenants en réjouissant leurs déjeuners et ont tenu un stand avec une tombola où plus de 35 visiteurs ont gagné les lots généreusement offerts par les viticulteurs de Roussillon, les Mairies de Gordes et de Roussillon, l'Atelier Fidler et la Poterie de Pierroux, Couleur Garance et Colorants Végétaux de Provence, Les Mines de Bruoux et bien d'autres partenaires.



apéritif offert par la municipalité



Public attentif et baigné de couleurs (en haut) et ateliers très différents (en bas)

Le week-end s'est terminé avec Pierre Vasarely, conférence qui a affiché complet, lors de laquelle il a annoncé la réinstallation des tapisseries au Château de Gordes.



Chacun s'est quitté l'esprit plein d'images et de souvenirs, en se disant avec sourire et appétit « RDV l'année prochaine ! » ■

Barbara Barrois

ASSOCIATIONS

LES AMIS DE L'ÉGLISE

Prévention du patrimoine

1 4 novembre : une journée bien remplie. Organisée par la Commission Gagnaire, elle s'adressait aux propriétaires de sites, aux élus propriétaires de nos églises, aux associations locales ainsi qu'aux professionnels des métiers du patrimoine.

Ce fut une journée de sensibilisation aux risques majeurs : l'incendie, l'inondation, le vol, les dégradations.

M. Aramel, Architecte des Bâtiments de France nous fit un exposé sur l'architecture de notre église. D'abord en bois, au cours du XI^e siècle, elle est reconstruite en pierres de taille avec une voûte en berceau brisé continu –comme à l'Abbaye de Sénanque- . Pendant le XII^e siècle, le sol français se couvre de ce type d'édifices, notre église en fait partie. Elle n'est alors qu'une simple nef avec un chœur en cul de four : partie aujourd'hui disparue. L'édifice est une construction dont les murs et les voûtes sont en pierres. Il n'y a ni charpente ni combles : la couverture en lauzes est installée directement sur un remblai lui-même posé sur la voûte. On peut encore apercevoir du côté de l'ancien réservoir une rangée de pierres plates, restes de cette couverture.

C'est à partir du XIV^e siècle que furent édifiées les chapelles latérales perpendiculaires à la nef, entre les contreforts et voûtées de plein-cintre, ce qui conforte la partie supérieure de l'édifice. Travaux qui se poursuivirent jusqu'au XVIII^e siècle. La façade de l'église telle que nous la connaissons date du XVIII^e siècle, la toiture est refaite en tuiles canal.

Le sculpteur roussillonnais Alexis Poitevin construit deux retables situés de part et d'autre de la nef : les fonts baptismaux classés monument historique, la chapelle dédiée à Saint Michel avec sa statue et le Christ en Croix.

Comme cela fut annoncé en conseil municipal, l'arc brisé du chœur et les fonts baptismaux sont prioritaires, les travaux ne sauraient tarder. Aujourd'hui, il reste à définir les priorités et une méthodologie de protection du patrimoine statuaire, des autels, des tableaux. Des inventaires de références de 1905 et 1906, bien des éléments ont disparu. Depuis décembre dernier un nouvel inventaire est en cours, il se poursuivra en mars.

Travaux pris en charge par l'association : le traitement des bancs et autres boiseries attaqués par des insectes du bois a été confié aux jeunes du Centre Social.

Notre association déclarée d'intérêt général depuis août 2014 délivre un reçu fiscal à tout donateur.

[Soutenez-nous dans notre démarche](#) qui consiste à rester fidèles à nos anciens et de nous associer dans la mesure de nos moyens aux travaux de restauration entrepris par la mairie.

[Vous pouvez adresser vos dons à](#) « Association des Amis de l'église » à Mme Albertini ou au siège de l'association chez M. Bellœuvre – Les Sablières – 84220 Roussillon. Un reçu fiscal vous sera délivré ■



André Bellœuvre

ES GOULT ROUSSILLON

Pour l'ascension, le jeudi 14 mai l'équipe 1 des seniors a participé à la finale de la coupe Roumagoux contre les chemineaux d'Avignon CFC. Cette rencontre a eu lieu à Oppède à 16 h avec de très nombreux supporters venus encourager leur équipe favorite en présence de Mme Bonnelly, Maire de Roussillon et M. Perello, Maire de Goult.

L'équipe 1 et 2 des seniors est entraînée par M. Sabri Oueslati assisté de M. Jean-François Aroca pour l'équipe réserve. D'ailleurs, celle-ci est en passe de monter à l'échelon supérieur. Quand à l'équipe 1, elle se maintient dans le groupe de tête.

Nos prochains rendez-vous :

- Tournoi de l'amitié à Roussillon toute la journée avec buvette et restauration sur place (date à définir).
- 13 juillet Soupe au pistou sur le parking du Pasquier avec animation musicale.
- 14 août Moules frites place Camille Mathieu avec animation musicale.
- Vide-grenier fin août (date à définir) aura lieu sur le parking du stade de foot de Roussillon toute la journée ■

Daniel Sayag

ROUSSILLON, LE VILLAGE ET SES HAMEAUX

Le bon-vivre aux Huguets !

Les Huguets se portent bien ! L'assemblée générale du 21 mars 2015 a rassemblé bon nombre de ses adhérents et s'est terminée par un repas convivial à « la Petite Auberge ». Le bilan de 2014 est positif : fête des voisins en mai, Paulée des vendanges en octobre, sans oublier la traditionnelle « Fête des Huguets » le dernier samedi de juillet qui a rassemblé tellement de monde qu'il nous a fallu – à contrecœur – refuser du monde !

A propos de cette fameuse « Fête des Huguets », elle aura lieu cette année, comme les années précédentes, **le dernier samedi de juillet, c'est-à-dire le 25**. Pour tous ceux qui veulent y participer il est fortement recommandé de s'inscrire bien à l'avance, pour éviter la déception de se voir « refusé », faute de place.

Mais auparavant se déroulera, **le samedi 6 juin**, un évènement que tous les habitants des Huguets attendent avec impatience : la « Fête des Voisins ». Ce jour-là, vers midi, tout le monde se retrouve sur la si jolie place des Huguets. Certains apportent chaises ou tables, mais tous arrivent les bras chargés de mets divers, salés ou sucrés : quiches, pizzas, cakes, salades, tartes ou salades de fruits, etc. Les boissons sont offertes par l'Association. Le tout est mis en commun, et bien souvent, les recettes s'échangent. Apéritif et repas se passent dans la bonne humeur et se terminent souvent par un café et des bouteilles sorties de derrière les fagots... tandis que certains se mettent à la pétanque. Les habitants des Huguets, mais aussi ceux des autres hameaux ou quartiers de Roussillon sont les bienvenus, venez nombreux !

La « Paulée des vendanges », qui aura lieu en octobre, se déroule sur le même schéma et avec le même succès. Et les habitants des Huguets sont fiers de le dire : « Il fait bon vivre aux Huguets ! » ■

Jean-Marc Vidal



CERCLE CAMILLE MATHIEU

Un après-midi cinéma

Le Cercle Camille Mathieu innovait en proposant le vendredi 13 mars la projection d'un film de Jean Paul Rouve, d'après un roman de David Foenkinos : « Les Souvenirs ». Film plein de sensibilité illustrant les choses de la vie, avec Michel Blanc et Annie Cordy.

Cette séance ouverte aux adhérents et aux Roussillonnais a obtenu un vif succès et s'est poursuivie par une dégustation d'oreillettes...

Les spectateurs, ravis, nous ont demandé de renouveler cette expérience. Nous sommes entièrement d'accord dans la mesure où nous pouvons avoir la Salle des Fêtes de Roussillon.

Prochaines activités :

- [Sortie à Martigues, repas, puis croisière découverte de la Côte Bleue.](#)
- [Journée aux Portes des Cévennes.](#)
- [Repas champêtre au stade de Roussillon.](#)
- [Sortie-repas à Saint Jean de Sault à « La Maguette » au milieu des lavandes en fleur ■](#)

Evelyne Milamand

Ah la Côte Bleue !

Nous l'avons déjà vue avec le Cercle Camille Mathieu il y a quatre ans cette belle Côte Bleue, mais quel plaisir d'y retourner sous un soleil magnifique, en commençant cette fois par Martigues en compagnie de Mireille, guide conférencière érudite sur l'histoire archéologique de cette ville : à présent, le quartier de l'Île n'a presque plus de secrets pour nous !

Des explications simples et claires, mais savantes néanmoins, des découvertes étonnantes : des vestiges gaulois retrouvés lors de la construction d'habitat social à l'emplacement du quartier des pêcheurs, exposés au cœur de ville, et des vérités qui s'effritent : oui, les Gaulois étaient les champions de l'égalité hommes/femmes, contrairement aux Romains qui leur ont succédé à cet endroit !

Après la nourriture de l'esprit, celle plus prosaïque de l'estomac, à commencer par le célèbre apéritif du Cercle Camille Mathieu pris au grand air près de la Halle de Martigues ; ensuite, direction à deux pas vers le restaurant Côté Sud où un repas raffiné composé de beignets de sardines et de bourride de



lotte, agrémentée d'un bon aioli bien parfumé, nous prépara à une étape plus « sportive », celle de la « virée » en mer à partir de Carry le Rouet sur l'ALBATROS 66 : son équipage nous attendait de pied (marin) ferme et nous emmena sur la Méditerranée où si il n'y a pas de marée, un petit vent de sud-est nous fit des vagues jusque dans l'estomac ! Notre Capitaine d'un jour nous expliqua que le tangage n'était pas le roulis, et qu'il était supportable : chacun(e) en a tenu compte et tout le monde, y compris la lotte, s'est bien tenu à bord et à sa place !

Juste le temps d'un café ou d'un jus de fruits, et nous voilà repartis pour le voyage du retour entre les mains (au volant) de Gilles et pour certain(e)s dans les bras de Morphée, le visage parfumé par les embruns.

Merci à l'équipe dirigeante du C.C.M. et à Evelyne et Jacques pour cette rafraîchissante et sympathique échappée ■

Michelle Chassagne.



LA MAISON SAMUEL BECKETT

Après le succès du festival, l'été dernier, notre tâche était rude. Nous étions dans l'obligation de trouver et de vous proposer un spectacle de grande qualité qui soit à la hauteur de vos attentes. Nous l'avons, je pense, trouvé. Il s'agit de : « [En Attendant Godot](#) », qui après avoir tourné dans toute la France a posé ses valises à la Cartoucherie de Vincennes au théâtre de l'Aquarium. La troupe accepte avec bonheur de venir jouer à Roussillon [le 29 juillet prochain](#).

Encore Godot allez vous penser ? Mais ce Godot là est particulier, il a quelque chose de miraculeux ; on a, en le voyant, le sentiment de redécouvrir la pièce. Ici les rôles de Vladimir et Estragon sont tenus par deux acteurs ivoiriens magnifiques. Ces deux acteurs, par leur talent, et sans que l'on n'en ait conscience, replace cette pièce culte dans notre époque actuelle, celle des migrations obligées.

Jean Anouilh lors de la création, en 1952, avait écrit de façon pertinente dans le Figaro : « Les pensées de Pascal jouées par les Fratellini » ! Et là nos deux vagabonds qui ont fait les vendanges chez Bonnelly à Roussillon, sont vraiment des clowns ! Clowns aussi, Pozzo et Lucky, duo tragique, Auguste et Clown blanc, maître et esclave.



Cette mise en scène là donne un tout autre relief à la pièce. L'identité, la fuite, la peur, le courage, la lâcheté, en un mot, toute la condition humaine est là, faisant éclater au grand jour le côté visionnaire, universel et intemporel de Beckett. Mais même si à l'issue de la représentation l'on ne saura jamais qui est Godot, on peut imaginer et penser qu'il est l'emblème de l'obstination de nous tous à désirer que quelque chose arrive.

Estragon demande à Vladimir à la fin de la pièce ce qu'ils font là, Vladimir répond: « Faisons quelque chose pendant que l'occasion se présente ! Ce n'est pas tous les jours qu'on a besoin de nous. L'appel que nous venons d'entendre, c'est plutôt à l'humanité toute entière qu'elle s'adresse ; mais en cet endroit, en ce moment, l'humanité c'est nous, que ça nous plaise ou non ; profitons-en avant qu'il soit trop tard... nous sommes au rendez vous, un point c'est tout, combien de gens peuvent en dire autant ? ».

Alors soyez vous aussi au rendez-vous le 29 juillet au Conservatoire des Ogres pour voir cette création qui prend le parti du burlesque et de la vitalité. C'est la tragédie des hommes passée au crible de l'acuité du théâtre beckettien. Rendez-vous au Conservatoire des Ogres les:

- [Mercredi 29 juillet « En Attendant Godot » de Samuel Beckett à 21 h 30.](#)
- [Jeudi 30 juillet « Têtes-mortes » de Samuel Beckett par Jacques Frantz à 19 h 30.](#)
- [Vendredi 31 juillet « Marc Dumas, voyage autour de Jean Bosco, Albert Camus, René Char, Jean Giono à 19 h 30.](#)

Grâce au soutien et à la volonté culturelle de notre municipalité, un lieu, [place du Pasquier](#), accueillera une [exposition de photos de Roger Pic](#), des affiches de spectacles, des peintures et des archives concernant Samuel Beckett.

Nous vous attendons nombreux cet été pour ces manifestations en vous remerciant à l'avance de votre présence ■

Henri Vart

ROUSSILLON DES MUSIQUES ET DES MOTS

Une association au cœur du village

Peut-on avancer plus belle métaphore pour notre association « Roussillon, des Musiques et des Mots » que celle prenant pour référence « le cœur ! » Il va s'en dire que le mot n'est pas lancé à la légère car l'association fait partie intégrante de Roussillon de part son nom, mais aussi par l'essence même de ce qu'elle souhaite apporter... la convivialité, qu'elle soit verbale exprimée par les « Mots » ou par le langage international qu'est la « Musique ». Ainsi, dans le cadre de ses programmations, l'association offre à son public d'agréables soirées café-concert ou café-théâtre « Autour d'un verre » qui connaissent de véritables succès. A chacune d'elles, le thème est avancé, et nos sociétaires perpétuels, Jocelyne BATTISTINI et Jean-Paul SILVANO (*), font preuve d'une belle imagination pour mettre leur touche personnelle au service



d'un public conquis par les textes vivants de leur poésie et/ou humour. L'espace de quelques minutes, Jocelyne et Jean-Paul nous plongent dans l'atmosphère toute thématique d'une salle enrichie avec soin par une décoration apportée par nos membres du bureau et du Conseil d'Administration, rejoignant sans faillir, avec tout leur talent, les acteurs « tête d'affiche » de la soirée. Et la toute dernière datant du mois de mars, soirée Italienne avec l'ensemble « Bella Ciao », comme toutes les autres, a, elle aussi, été très appréciée. Je rappelle que deux autres soirées « Autour d'un verre » seront programmées en cours d'année 2015 :

- Le jeudi 11 juin, ce sera « Echos de Paris », avec Marc HAVET, chansonnier, auteur, compositeur, interprète.
- et le samedi 10 octobre « Femme au bord de la cinquantaine » de Jocelyne BATTISTINI, auteure... et seule à l'affiche !

« Roussillon, des Musiques et des Mots » c'est aussi le « Festival de Musiques et Chants anciens » présent, comme il se doit, en période estivale, saison au plus fort de la fréquentation de notre beau village. Cette année sera la 7^{ème} édition, avec trois concerts, comme toujours, en l'église de Roussillon, à 21 h 00, une heure post-dîner. Que dire sur ce festival, jusqu'à présent figé à Roussillon, en l'église, lieu très prisé des acteurs car son acoustique est considérée comme excellente, si ce n'est qu'il est de grande qualité... Encore trop méconnu par nos villageois, pourtant en une période vacancière favorable à l'évasion, mais aussi propice également à recevoir et s'éterniser autour de la table au point d'en oublier la nourriture spirituelle... D'autres points semblent aussi contrecarrer la fréquentation de notre église :

- Son accès, essentiellement pédestre, peut rebuter bon nombre d'amoureux de musiques dites classiques, sacrées, ou encore traditionnelles.
- La mauvaise presse sur nos parkings payants... Beaucoup ignorent que pour toutes nos manifestations les organisateurs distribuent des tickets gratuits aux personnes venant de l'extérieur. N'hésitez pas à le faire savoir autour de vous...

Le « Festival de Musiques et Chants anciens » se déroulera les 1^{er}, 2 et 3 juillet prochain, à 21 h 00. Le programme vous est donné dans la rubrique «à vos agendas» p. 54. Voilà une association qui, déjà au cœur du village, se voudrait être aussi dans le cœur des Roussillonnais ■

(*) Jean-Paul SILVANO.



Il est le Vice-président de l'association et grand animateur des soirées « Autour d'un verre ». Tour à tour poète, humoriste, il apporte, lors de celles-ci, la justesse des mots appropriés au thème de la soirée...

Ce 11 avril dernier, Jean-Paul s'est vu décerner, au Creusot, le « Prix de la Poésie Georges RIGUET ». Ce concours, organisé pour honorer la mémoire de l'écrivain creusotin, est ouvert à tous les poètes d'expression française. Une seule œuvre est présentée. Tous les genres de textes poétiques sont admis. 25 candidats étaient en lice cette année 2015 pour la 17^e édition. Jean-Paul a présenté son recueil « Aux balcons de l'espoir », qui illustre des thèmes idéaux dans une parfaite qualité de forme traditionnelle. Ce recueil est disponible dès à présent. Vous pouvez vous le procurer en prenant contact auprès de l'auteur.

La cérémonie de remise du Prix a lieu chaque année dans le salon d'honneur du « Château de la Verrerie » du Creusot, en Saône et Loire. Le Prix ?... une cinquantaine de bouteilles de crus bourguignons !!! Nous adressons toutes nos plus vives félicitations au très brillant membre du bureau de l'association « Roussillon, des Musiques et des Mots »... et à ta santé, Jean-Paul ! Vous voulez en savoir plus sur notre célèbre auteur, sur ce fameux prix de la poésie ? Connectez-vous alors sur le site internet suivant : www.ppgr.org ou mieux, venez le voir en scène, entrez en contact avec lui et devisez... sérieusement ou pas ! L'auteur des bons mots se plonge dans l'éclectisme sans aucune difficulté... Une interview prochaine vous le fera mieux connaître. A bientôt Jean-Paul ■

Daniel Bouziat

CENTRE SOCIAL LOU PASQUIÉ

Bonjour !

Nous voilà donc fidèles et présents au rendez-vous de ce bulletin municipal pour donner de nos nouvelles, faire apparaître, écrire, dire ce qui paradoxalement n'est pas toujours bien lisible, audible dans notre monde sur-médiatisé. Des nouvelles de Lou Pasquié, le Centre social qui devrait, je l'espère, bientôt fêter ses trente années d'existence.

Question : un centre social est-il bien utile aujourd'hui dans un environnement aussi beau et aussi riche que le nôtre ? La réponse est évidemment oui ! La preuve en est que depuis bientôt trente ans un bon nombre de personnes se sont succédé pour que vive l'équipe de cette association régie par la loi de 1901. Et ils en ont perçu des questions et des problèmes, tous ces courageux bénévoles, hommes et femmes, parents, jeunes ou moins jeunes, « anciens » qui ont donné un peu de leur temps et de leurs idées pour tenter de les résoudre, ou au moins pour participer à notre vie commune.

Le monde a bien changé en trente ans ! Mais, Lou Pasquié est toujours là et il ne fait aucun doute que notre société a besoin d'un pôle social tel que le nôtre, le vôtre. Toutes les vies, petites ou grandes, du territoire y tournent et s'expriment, s'entendent, agissent.

Je sais, tant notre société bouscule parfois les vies, il n'est pas toujours aisé d'accorder tous les violons de ceux qui travaillent, même dans un centre social ; certains y perdent pied. Nous sommes à l'image de notre monde. Nous devons penser le temps et, c'est une gageure, penser l'imparfait humain. Penser à ceux qui arrivent, ceux qui un jour ou l'autre le quitteront et s'attardent heureusement à goûter ce plaisir fragile de vivre. C'est ce que fait le Centre social et culturel depuis son origine, mais est-ce bien visible pour certains ?



Connaissez-vous les jeunes gens qui accueillent les enfants le matin avant l'heure de l'école, et après en attendant votre retour du travail ? Ceux qui aujourd'hui les occupent dans divers ateliers ou pendant les nouveaux horaires scolaires ? Ceux et celles qui leur font vivre des vacances dans les centres de loisirs et même, pour les adolescents, qui les emmènent à la mer, à l'étranger ? Ils ont noms Laurence, Grégory, Latifa, Julien, Isabelle, Kévin, Johanna, Paul, Aurélie, Delphine, Hasnaa, Peggy, (et bien d'autres encore mais je ne peux pas citer tout le monde ici)... souvent des bénévoles

les accompagnent, et c'est une sacrée responsabilité que de suivre les petits comme les grands qui se cherchent eux aussi. Vous connaissez Marie et « Allo-bus ». Avec ses cheveux grisonnants, elle conduit le minibus bien propre pour transporter dans le secteur, où elles le veulent – faire leurs courses, chez le médecin... en excursion parfois –, les petites dames pimpantes, heureuses de se retrouver et de papoter un peu.



C'est cela Lou Pasquié, et ceci encore : les ateliers de cuisine, couture, peinture sur soie et céramique, de belles équipes bien vivantes; et encore, en partenariat avec le conservatoire de musique à rayonnement intercommunal du Pays d'Apt, les concerts, sous la magistrale baguette de Grégory que tous les jeunes connaissent. Et qu'est-ce que j'oublie sur l'étagère ? La petite équipe du secrétariat qui, de la réception à la comptabilité, dévide inlassablement l'écheveau labyrinthique de l'administratif.

Attentifs, ils sont là parmi nous et je sais que vous ne les ignorez pas, quelle que soit votre orientation politique, votre « classe sociale ». Ils vous rendent bien des services, ils font du social avec tout leur savoir et leur cœur. Rejoignez-les, retrouvez-nous si vous pensez pouvoir participer activement à la vie de notre société ■

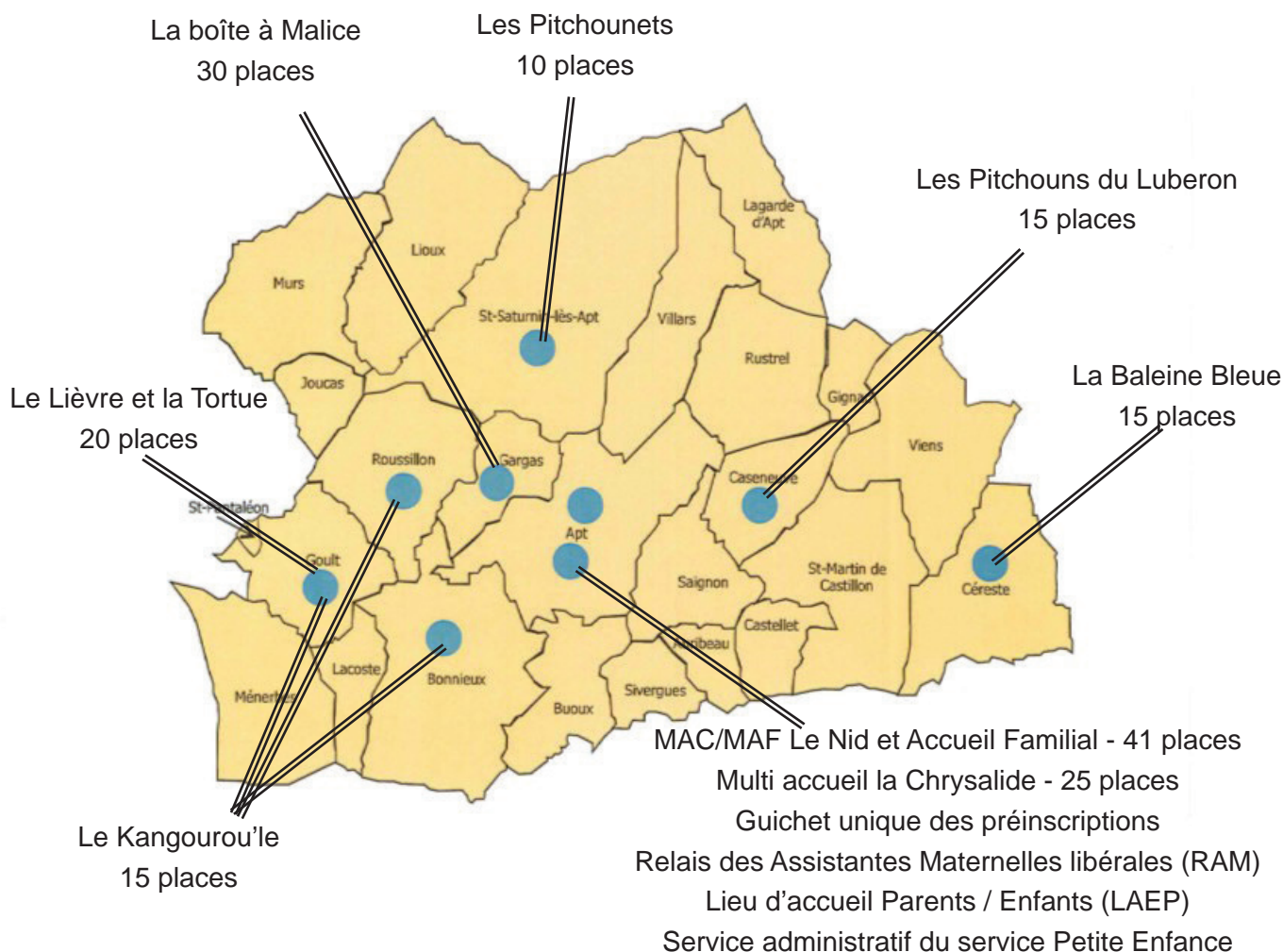
Alex Lhermillier
Le Président



PRÉSENTATION SERVICE PETITE ENFANCE

Le service petite enfance de la communauté de communes du pays d'Apt-luberon offre 171 places d'accueil aux familles du territoire.

Ces places sont réparties sur 8 structures



Les familles qui souhaitent faire une demande de préinscription en accueil régulier doivent contacter Mme BUADES au 04.90.05.80.74.

Celle-ci les recevra dans les locaux de la maison de la petite enfance (Apt) et, lors d'un rendez-vous, les différentes structures seront présentées et les familles pourront faire des vœux de priorité.

Cette demande sera ensuite présentée de manière anonyme en commission d'admission.

Les familles souhaitant bénéficier du service de halte-garderie possible au sein de chaque structure devront prendre contact directement avec les directions de ceux-ci.

NOMS	ADRESSES
Multi-accueil « La Baleine Bleue »	Place Général de Gaulle 04280 CERESTE Tel : 04.92.77.78.67 creche.labaleinebleue@paysapt-luberon.fr
Multi-accueil « La Boîte à Malice »	Rue Jean Giono 84400 GARGAS Tel : 04.32.50.10.02 creche.laboiteamalice@paysapt-luberon.fr
Multi-accueil « La Chrysalide »	Maison de la petite enfance Voie Domitienne 84400 APT Tel : 04.90.05.57.86 creche.chrysalide@paysapt-luberon.fr
Multi-accueil collectif et multi-accueil familial MAC/MAF Le Nid	126 Boulevard Maréchal Foch 84400 APT Tel : 04.90.74.11.85 creche.lenid@paysapt-luberon.fr
Et l'Accueil Familial	Maison de la petite enfance Voie Domitienne- 84400 APT Tel : 04.90.05.57.87 ou 07.77.26.24.19 creche.accueilfeamilial@paysapt-luberon.fr
Multi-accueil « Le lièvre et la tortue »	Chemin des lièvres 84220 GOULT Tél : 04.90.72.68.89 creche.lievreetlatortue@paysapt-luberon.fr
Multi-accueil « Les Pitchouns du Luberon »	Quartier Labaud 84750 CASENEUVE Tél : 04.90.75.71.87 creche.lespitchouns@paysapt-luberon.fr
Micro crèche « Les Pitchounets »	Chemin Saint Roch 84490 SAINT SATURNIN LES APT Tel : 04.90.75.46.23 creche.lespitchounets@paysapt-luberon.fr
Halte Garderie « le Kangourou'le »	Structure itinérante Bonnieux Goult Roussillon Tél : 06.07.69.00.16 creche.lekangouroule@paysapt-luberon.fr lekangouroule@laposte.net

Au-delà des structures d'accueil collectif, la Communauté de Communes gère :

Un Relais Assistante Maternel (RAM)

Mme TOQUEBIOL en est l'animatrice. Son bureau se situe dans les locaux de la maison de la petite enfance (Apt). Vous pouvez la contacter au 04.90.05.77.65. Elle pourra vous communiquer les coordonnées des assistantes maternelles qui sont agréées sur le territoire et répondre à vos interrogations d'ordre administratif.

Un Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)

Ce lieu est ouvert les lundi/mercredi/vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 dans les locaux de la maison de la petite enfance (Apt). Il est anonyme est gratuit. Les enfants y sont accueillis avec un adulte référent et peuvent partager des temps de jeux et de découverte avec d'autres enfants. Le service petite enfance emploie 85 agents. Mme Sandrine ISSON – Infirmière puéricultrice en est la responsable. Gisèle BONNELLY en est la Vice-Présidente.

Les projets

La volonté des élus intercommunaux est de développer ce service à la population afin de contribuer à l'attractivité de notre territoire :

- Une nouvelle crèche de 40 places va être construite sur le site de « l'ancienne caserne des pompiers d'Apt ». Elle remplacera le Nid et offrira 10 places d'accueil supplémentaires.
- Une nouvelle crèche de 15 places sera construite sur la commune de St Saturnin les Apt. Elle remplacera les pitchounets. Ce nouvel établissement ouvrira de 7 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi. Cette nouvelle structure nous permettra d'augmenter là aussi notre offre d'accueil.
- Le Lièvre et la Tortue sera agrandie pour atteindre 30 places d'accueil au 1er septembre 2015 au lieu des 20 places actuelles ■

Sandrine Isson et Gisèle Bonnelly

INAUGURATION DE LA CRÈCHE INTERCOMMUNALE « La boîte à malice »



Samedi 7 février, j'ai eu le plaisir de participer à l'inauguration des nouveaux locaux de « La Boîte à Malice » une nouvelle crèche intercommunale en présence d'Hélène Géronimi, Sous-Préfète, Pierre Boyer, Conseiller municipal d'Apt, Georges Boutinot, Président de la Caisse d'Allocations Familiales du Vaucluse, Dominique Santoni, suppléante du Député Julien Aubert, Gilles Ripert, Président de la Communauté de Communes, Sandrine Isson, Directrice du service « petite enfance », Maxime Bey, Maire de Gargas et son conseil municipal.

Nous avons visité cette nouvelle structure de 400 m² avec ses nouveaux aménagements colorés et accueillants. 15 agents sont là pour accueillir 30 enfants, je leur souhaite de passer de très agréables moments ludiques et chaleureux ■

Gisèle Bonnelly



HÔPITAL MODERNE ET PERFORMANT

Le Centre Hospitalier du Pays d'Apt va bien : les résultats qualitatifs et économiques le prouvent. Le projet majeur d'investissement engagé va permettre, à l'horizon 2019, la modernisation du confort hôtelier de toutes les chambres d'hospitalisation de médecine, chirurgie et obstétrique.



Des résultats 2014 performants

L'activité du Centre Hospitalier du Pays d'Apt poursuit en 2014 son essor : +45% de séjours hospitaliers en 5 ans. Les urgences totalisent en 2014 une augmentation des passages de +14% grâce au franc succès de la Maison Médicale de Garde, résultat d'une coopération ville-hôpital exemplaire ayant reçu les félicitations du conseil de l'ordre. Avec une hausse de +25% des hospitalisations, l'activité de chirurgie a dépassé les 1 000 interventions, et témoigne de la réussite de la coopération entre les établissements d'Apt et Avignon, les chirurgiens spécialistes (3 orthopédistes et 2 viscéraux) étant mis à disposition du CH d'Apt par le CH Avignon 24 h/24 et 365 jours sur 365. Le développement sans précédent de la prise en charge ambulatoire (+19,8%) s'inscrit dans la même dynamique.

Par ailleurs, l'hôpital d'Apt a été récompensé fin 2014 par l'Etat (+ 50 000 €) pour l'excellence de ses résultats qualitatifs sur le plan des Indicateurs de Performance et d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (IPAQSS) et du score en matière de prévention des infections nosocomiales.

Dans une conjoncture des dépenses publiques extrêmement difficile, le Centre Hospitalier du pays d'Apt est à l'équilibre financier pour la 4^e année consécutive.

La maternité fonctionne avec une équipe au complet (gynécologues-obstétriciens, pédiatres, anesthésistes, sages-femmes, auxiliaires de puériculture). La ministre de la santé décidera avant le 30 juin 2015 de poursuivre l'activité de gynécologie-obstétrique soit de la même manière, soit en délocalisant la phase d'accouchement. Quelle que soit l'orientation retenue, l'hôpital s'adaptera comme il a toujours su le faire.

Un projet de modernisation ambitieux

Après 10 millions d'euros investis en 5 ans pour restructurer les urgences, implanter le scanner, agrandir les consultations externes, réaliser l'extension de la maison de retraite de La Madeleine, l'hôpital continue ses efforts avec un projet ambitieux et avant-gardiste de modernisation des chambres d'hospitalisation du bâtiment de court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique). Les unités compteront à l'issue des travaux plus de chambres individuelles (2/3 de la capacité). Toutes les chambres, plus spacieuses, seront isolées sur les plans thermique et phonique et reconfigurées dans un design actuel avec une douche dans chaque salle de bains. Des tablettes multimédia auprès de chaque lit permettront d'une part au patient d'accéder à tous types d'informations (TV, radio, internet, musique...), de conserver un lien social, et, d'autre part, aux soignants de valider en temps réel les soins. Ce projet de 6 millions d'euros, financé à 75 % par l'hôpital et 25 % par d'autres financements dont une levée de fonds privés, est soutenu par la communauté de communes qui participe au financement à hauteur de 10 %, par les médecins de ville qui travaillent en lien avec les praticiens hospitaliers aux modalités de prise en charge de demain, par les acteurs économiques qui s'impliquent dans des actions de mécénat au profit de l'hôpital.

Ces résultats et ces ambitions sont possibles grâce à l'implication des professionnels qui oeuvrent chaque jour avec compétence mais aussi et surtout à la confiance de l'ensemble de la population car les ressources de l'établissement dépendent de son activité et donc du choix de chacun, que vous faites toujours plus nombreux, de vous y faire soigner. Merci ! ■

Danielle FREGOSI Directrice du CH du pays d'Apt

INFOS PRATIQUES CÔTÉ MAIRIE

Ces petites infos que l'on cherche partout

CONTACTEZ LA MAIRIE

Tél: 04.90.05.60.16.
 Fax: 04.90.05.73.34.
 accueil@roussillon-en-provence.fr
<http://roussillon-en-provence.fr>

MAIRIE OUVERTE AU PUBLIC

Lundi	9 h - 12 h	Fermé
Mardi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mercredi	9 h - 12 h	Fermé
Jeudi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Vendredi	9 h - 12 h	Fermé

Brûlage des déchets verts

Brûlage des déchets vert interdit:

Le brûlage des déchets verts à l'air libre par les particuliers, les collectivités et les entreprises est interdit sur l'ensemble du département du Vaucluse.

Brûlage des déchets verts autorisés:

Des dérogations sont accordées, sous réserve d'un vent inférieur à 40 km/h rafales comprises et d'absence de pic de pollution atmosphérique, pour l'incinération des déchets verts liée:

- à une obligation légale de débroussaillage.
- à la production végétale d'une exploitation agricole.
- à la gestion forestière.
- à une obligation de destruction de végétaux par brûlage au titre de la prophylaxie.

Par ailleurs, lorsque le lieu de brûlage est situé à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m d'une zone exposée au risque feux de forêts, ces dérogations permanentes sont soumises à autorisation préalable pour certaines périodes (du 1^{er} mars au 15 avril et du 1^{er} juin au 15 octobre) au moyen du formulaire de demande, formulaire annexé à l'arrêté préfectoral du 30 janvier 2013 (http://www.vaucluse.gouv.fr/IMG/pdf/201301_AP_emploi_du_feu_definitif_avec_mention_signe_cle754b41.pdf).

L'arrêté pour le débroussaillage s'applique à 50 m autour des habitations, mais aussi:

- Sur la totalité des terrains situés dans les zones urbaines délimitées par un plan local d'urbanisme rendu public ou approuvé ou un document d'urbanisme en tenant lieu.
- Sur la totalité des terrains servant d'assiette à une zone d'aménagement concerté, à un lotissement, à une association foncière urbaine régies par les articles L.311-1, L.322-2 et L.442-1 du code de l'urbanisme.
- Sur la totalité des terrains servant d'assiette aux terrains de camping, de stationnement de caravanes et de parcs résidentiels mentionnés aux articles L.443-1 à L.443-4 et L.444-1 du code de l'urbanisme.

Dans les autres cas, le particulier devra emporter ces déchets verts à la déchèterie ■

Claude Jean
Conseiller municipal



PERMANENCES EN MAIRIE SUR RENDEZ-VOUS

Mme le Maire **Gisèle BONNELLY**
lundi de 10 h à 13 h.

M. **André BONHOMME**, 1^{er} adjoint
mercredi de 9 h à 12 h

M. **Gérard DEBROAS**, 2^e adjoint
mardi de 14 h 30 à 17 h

Mme **Marthe FADLI**, 3^e adjoint
jeudi de 14 h à 17 h

M. **Claude JEAN**, délégué
jeudi de 9 h à 12 h

M. **Mercier Damien**, architecte conseil, renseignements en mairie auprès de Delphine.

VOS PAPIERS S'IL VOUS PLAÎT

Cartes d'identité

Pour les majeurs uniquement si votre carte d'identité a été délivrée entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, prolongation automatique de 5 ans de la validité de votre carte. Aucune démarche à effectuer. Les modifications éventuelles se font à la Mairie de Roussillon.

Passeports

Mairie d'APT sans rendez-vous :

lundi : 8 h 30 - 11 h 30 et 13 h - 16 h 30

mardi au jeudi : 8 h 30 - 11 h 30 et 14 h - 16 h 30

1^{er} samedi du mois : 9 h - 11 h 30

Tel : 04.90.74.78.60.

Recensement militaire

Les garçons et les filles âgés de 16 ans révolus devront se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Périodes de recensement :

3^e trimestre 2015 : les jeunes nés entre le 1^{er} juillet et le 31 septembre 1999.

Listes électorales

Les personnes désirant s'inscrire sur les listes de la commune viendront en Mairie avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité et l'ancienne carte électorale pour celles qui la détiennent. Les conditions d'inscription sont :

- six mois de résidence permanente dans la commune au 28/02 de chaque année.
- ou 5 ans d'inscription au rôle des impôts (taxe d'habitation ou taxe foncière).

Les mêmes éléments sont requis pour les membres de l'Union européenne.

Permis à points :

Service telepoints.infos : contact@telepoints.info

Pour information : vous pouvez accéder au solde de vos points de permis de conduire via le site sécurisé : <https://www.telepoints.info>

Des stages de récupération de points sont régulièrement organisés à proximité de Roussillon. L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région est désormais disponible : www.permisapoints.fr.

PRÊT DE TABLES ET DE CHAISES

La commune effectue des prêts de chaises et tables pour les associations ou les particuliers roussillonnais. Afin que le matériel prêté soit correctement retourné au garage municipal, le conseil municipal a instauré une caution de 200 € (par chèque) qui sera restituée à la personne concernée 24 h ou 48 h après la manifestation. Il vous faudra donc venir en Mairie réserver les chaises et tables dont vous aurez besoin et vous munir d'un chèque de caution. Un rendez-vous vous sera fixé pour la prise du matériel ainsi que pour le retour.

Rappel : Auparavant, le matériel était loué, maintenant il est prêté, mais vous pouvez, toutefois, faire un don au C.C.A.S. en guise de remerciement.

PARLER «URBANISME»

Vous avez une question ou un problème concernant l'urbanisme ?

- Soit vous désirez rencontrer l'architecte conseil. Veuillez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie.
- Soit vous souhaitez vous entretenir avec Delphine, notre secrétaire «urbanisme» : Elle vous recevra les lundis, mardis, jeudis uniquement le matin et ces jours-là de 9 h à 12 h. Elle sera plus disponible et pourra vous accorder toute son attention. Merci de ne plus venir la voir «à l'improviste», en dehors de ses permanences, vous vous déplacerez inutilement.

LICENCE DÉBIT DE BOISSONS

NOTE D'INFORMATION - PERMIS D'EXPLOITATION

Toute personne déclarant l'ouverture, la mutation, la translation ou le transfert d'une licence débit de boissons à consommer sur place de 2^e, 3^e, 4^e catégories, est soumise à une formation obligatoire. Par mutation on entend : art. L.3332-4 du code de la santé publique.

Toute mutation dans la personne du propriétaire ou du gérant d'un café ou débit de boissons vendant à consommer sur place doit faire, quinze jours au moins à l'avance et par écrit, l'objet d'une déclaration identique à celle qui est requise pour l'ouverture d'un débit nouveau.

ATTENTION ! Cette obligation de formation est entrée légalement en vigueur le 1^{er} avril 2009. Toute déclaration d'ouverture d'une licence restaurant PR «Petite restauration» ou RIII «Grande Restauration», auprès du Service des Douanes.

Toute personne concernée par l'application de la loi, doit s'inscrire auprès de l'UMIH84 (Organisme agréé à la formation du Permis d'Exploitation) au 04.90.16.08.00.

**PERMIS DE DÉTENTION DE CHIEN
1^{ère} ET 2^e CATÉGORIE**

Vous êtes propriétaire ou détenteur d'un chien de 1^{ère} ou 2^e catégorie que vous avez déclaré en Mairie. La loi du 20 Juin 2008, vous oblige à suivre impérativement une formation de 7 heures donnée par un formateur agréé par la Préfecture et qui comporte deux parties :

- La théorie : connaissance des chiens, relation maître et chien, comportements agressifs des animaux et prévention.
- La pratique : démonstrations et mises en situation.

Une attestation est délivrée au propriétaire ou au détenteur de l'animal en fin de formation.

Vous devez également faire effectuer une évaluation comportementale de l'animal par un vétérinaire agréé. La liste des formateurs et vétérinaires agréés peut être demandée en Mairie ou sur le site Internet : <http://www.vaucluse.pref.gouv.fr>, rubrique «défense et sécurité», «sécurité publique», «chien dangereux». Copie de cette évaluation doit être déposée en Mairie.

INFOS PRATIQUES DIVERSES

Ces petites infos que l'on cherche partout

**NOUVEAUX HORAIRES POUR LES FINANCES PUBLIQUES DE VAUCLUSE
à partir du 1^{er} juin 2015**

Trésorerie de Gordes Place Charles De Gaulle 84220 Gordes 04.90.72.01.16	Centre des impôts foncier d' Avignon Cité administrative Av du 7 ^o Génie - CS 10044 84098 Avignon cedex 9
Lundi - mercredi - jeudi : 8 h-12 h et 13 h-16 h	Lundi-mercredi-vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h
Mardi et vendredi : 8 h - 12 h	Sur RDV mardi et jeudi : 8 h 30-12 h

Afin de continuer à répondre à l'ensemble des besoins et attentes des contribuables le site: impots.gouv.fr accessible 24 h/24 h et 7j/7, délivre toutes les informations fiscales nécessaires et permet aux usagers d'effectuer en ligne l'essentiel de leurs démarches.

Les usagers peuvent également joindre le centre des impôts Service : du lundi au vendredi de 8 h à 22 h et le samedi de 9 h à 19 h, hors jours fériés, au 0.810.467.687 ou 0.810 IMPOTS.

De même le site : cadastre.gouv.fr offre la possibilité de consulter gratuitement le plan cadastral..

FACILITEZ-VOUS LE PAIEMENT DE VOS IMPÔTS

Simple, pratiques et sûrs, la mensualisation, le prélèvement à l'échéance et le paiement direct en ligne facilitent le paiement de l'impôt sur le revenu, de la taxe foncière et de la taxe d'habitation redevance audiovisuelle et offrent trois avantages :

- Le paiement par Internet possible jusqu'à 5 jours après la date limite de paiement.
- Un avantage de trésorerie de 10 jours pour le prélèvement à l'échéance et le paiement en ligne.
- 20 euros de réduction d'impôt : Pour bénéficier de cet avantage, il faut réunir deux conditions dans la même année: effectuer sa déclaration de revenus, pour la première fois, par internet, sur www.impots.gouv.fr et utiliser l'un des 3 modes de paiement dématérialisé pour l'impôt sur le revenu (mensualisation, prélèvement par tiers ou paiement direct en ligne).

Pour tous renseignements, contactez votre trésorerie ou consultez le site Internet www.impots.gouv.fr

LA POSTE À ROUSSILLON

04.90.05.62.74.

Lundi	9 h - 12 h	
Mardi	9 h - 12 h	14 h - 16 h 30
Mercredi	9 h - 12 h	
Jeudi	9 h - 12 h	14 h - 16 h 30
Vendredi	9 h - 12 h	
Samedi	9 h - 11 h 30	

Dernière levée :
du lundi au vendredi: 12 h
et samedi :10 h 45

OFFICE RELIGIEUX

Secteur interparoissial de Bonnieux,
Sivergues, Buoux, Lacoste, Goult,
St-Pantaléon, Lioux, Roussillon.
Benoit N'Guessan, Maison curiale de
Bonnieux: 04.90.75.84.62. ou 06.19.78.03.23.

NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CHASSE :

CHRISTIAN ICARD, merci de téléphoner en Mairie pour avoir le contact.

HORAIRES DÉCHETTERIE APT

APT	8 h-12 h	14 h-17 h
Lundi	Ouvert	Ouvert
Mardi	Ouvert	Ouvert
Mercredi	Ouvert	Ouvert
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Ouvert	Ouvert
Samedi	Ouvert	Ouvert
Dimanche	Fermé	Fermé

DÉPANNAGE ERDF

ERDF, électricité réseau distribution de France, exploite, entretient et développe le réseau public de distribution d'électricité jusque chez les clients. Tous les jours, par tous les temps, et quel que soit leur fournisseur d'électricité, nous garantissons l'accès essentiel à l'électricité.

Accueil ERDF: 09.69.32.18.59.

Dépannage électricité : 09.72.67.50.84.

TRIBUNAL D'INSTANCE DE PERTUIS

Pour faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement à l'amiable des différences d'ordre civil portant sur le droit : problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, litiges à la consommation, créances impayées...). Ne sont pas traités : famille, divorce, état civil...

Permanence gratuite :

le mercredi 9 h - 12 h à la maison du département d'Apt: contact: 04.32.50.02.30.

LE PÔLE EMPLOI

Vous accueillez au 461 voie Domitienne à Apt.

Ouvert : lundi au jeudi de :
8 h 30 - 12 h 15 et 13 h - 16 h 45
vendredi 8 h 30 - 12 h 15.

- Pour gérer votre compte, déclarer et payer vos cotisations au 0826 08 08 84 (0,15 € ttc/mn hors éventuel surcoût opérateur).
- Pour vos recrutements en contactant l'équipe professionnelle au 04.90.74.79.72
- Pour toutes questions et demandes d'information : point-emploi.apt@anpe.fr

TRAIT D'UNION

Pour recevoir le magazine de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon directement chez vous, remplissez le formulaire sur le site:

www.paysapt-luberon.fr

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Une seule adresse postale pour l'envoi de tous vos documents : CPAM du Vaucluse 84043 Avignon cedex 9.

- Où que vous soyez, la solution la plus simple pour vos démarches, accessible 24 h sur 24, sans vous déplacer : www.ameli.fr
- Vous pouvez également nous joindre par téléphone au 36.46 (coût d'un appel local depuis un poste fixe), du lundi au vendredi 8 h - 18 h.
- Espace accueil sur Apt: 233 avenue de Viton. Maison du Département du Pays d'Apt . Sur rendez-vous uniquement (tél. 04.32.50.02.30) Du lundi au vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30.

VOTRE COURRIER

Pour faciliter la distribution du courrier, n'oubliez pas de mettre (ou remettre) lisiblement vos nom et prénom sur votre boîte aux lettres... si votre facteur habituel connaît les personnes de sa tournée, ce n'est pas obligatoirement le cas de son remplaçant dont vous faciliteriez ainsi le travail.

Pour la sécurité de votre facteur : Vérifiez de temps à autre qu'aucun insecte piqueur n'a fait son nid dans votre boîte à lettres, cela évitera tout risque de piqûre lors du dépôt du courrier. Bouchez tous les trous inutiles par lesquels ces insectes peuvent pénétrer dans votre boîte (par ex., des trous de fixation non utilisés ...) deux épaisseurs d'adhésif type «emballage» posées sur l'ouverture à colmater, à l'intérieur de la boîte à lettres, suffisent en général à stopper ces bestioles importunes.

ADIL DE VAUCLUSE

L'ADIL de Vaucluse (Agence Départementale d'information sur le logement) est une association Loi 1901 créée à l'initiative du Conseil Départemental de Vaucluse et conventionnée par le Ministère du Logement. Son objet : assurer gratuitement auprès des particuliers, qu'ils soient locataires, propriétaires (bailleurs ou occupants) ou accédants à la propriété, un conseil complet, objectif, personnalisé et désintéressé sur tous leurs projets ou questions de logement dans les domaines juridique, financier et fiscal.

Vous pouvez les contacter : Centre d'information sur l'habitat 2 Rue Saint Etienne 84000 AVIGNON (sur rendez-vous) tél : 04.90.16.34.34. Ouvert :
Lundi / mercredi / jeudi : 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h - 17 h.

Mardi : 13 h - 17 h-

Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 16 h

- Soit à partir du site internet : www.adi184.org
- Soit dans le cadre de l'une des 18 permanences mensuelles de l'ADIL.

Permanences téléphoniques :

- Lundi, mercredi, jeudi : 9 h 30 - 11 h 30 et 14 h - 16 h.
- Mardi : 14 h - 16 h.
- Vendredi : 13 h 30 - 15 h 15.

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996, la Fondation du Patrimoine est un organisme indépendant à but non lucratif. Elle vise à promouvoir la sauvegarde, la connaissance et la mise en valeur du « patrimoine de proximité », qui est un patrimoine non protégé par l'État. Assumant une mission d'intérêt général en partenariat avec les collectivités locales, les associations, les entreprises, elle a été reconnue d'utilité publique par décret le 18 avril 1997. Son implantation nationale s'appuie sur un réseau de délégués départementaux bénévoles. www.fondation-patrimoine.com

Aides de la Fondation pour les propriétaires privés

Patrimoine « bâti » Le label de la Fondation du Patrimoine peut être attribué aux propriétaires privés souhaitant faire une restauration de qualité sur des bâtiments non protégés, faisant partie du patrimoine de proximité.

Qui est susceptible d'être labélisé ? Les personnes physiques assujetties à l'Impôt sur le Revenu ou les sociétés transparentes (G.F.R, S.C.I, S.N.C...) sous certaines conditions, copropriétés et indivisions.

Les immeubles concernés sont les immeubles visibles de la voie publique particulièrement représentatifs du patrimoine local :

Non habitables situés en zone rurale ou urbaine (pigeonnier, four à pain, tour, moulin, lavoir ...)

- Habitables en zone rurale ou représentatif du patrimoine rural en zone urbaine (maison de village, ferme ...)
- Habitable et non habitable en PPAUP.

Les travaux entrant dans le dispositif portent sur l'extérieur du bâtiment (toitures, façades, huisseries...) et doivent avoir reçu l'aval de l'Architecte des Bâtiments de France.

Le propriétaire pourra déduire de son revenu imposable 50 à 100 % du montant TTC des travaux labellisés. Si le propriétaire n'est pas imposable, il pourra bénéficier d'une subvention payée par la Fondation indépendamment des aides qu'il pourra obtenir par ailleurs. ■

Délégation Vaucluse Monique Balazard fdp.garrigue@gmail.com <http://www.fondation-patrimoine.org>

NUMÉROS UTILES À RETENIR**SERVICES DE SANTÉ****Médecins**

Docteur CANOLLE Malina 04.90.05.64.90.
Docteur RAGASSE Laurent 04.90.05.84.14.

Kinésithérapeute

MARIETTE Béatrice 04.90.05.64.83.

Infirmière libérale

GUIBOUST Christine 06.86.91.21.89.

Pharmacie

CHAUVET Isabelle 04.90.05.66.15.
Pharmagarde 3237

SERVICES ÉQUIPEMENT COLLECTIF

Samu : 15 Gendarmerie : 17 Pompiers : 18

Mairie de Roussillon 04.90.05.60.16.
École du Val des Fées 04.90.05.60.29.
Centre social Lou Pasquié 04.90.05.71.04.
Médiathèque de Roussillon 04.90.05.56.40.
La Poste de Roussillon 04.90.05.62.74.
Perception de Gordes 04.90.72.01.16.
Office de tourisme 04.90.05.60.25.
Comité communal feux de forêt 06.80.62.37.66.
Service des Eaux SDEI Cavaillon 0810.439.439.
EDF Bureaux 0810.060.333.
ERDF accueil 09.69.32.18.59.
ERDF dépannage électricité 09.72.67.50.84.
Hôpital d'Apt 04.90.04.33.00.
France Télécom dérangements 1013.
France Télécom Agence commerciale 1014.
Taxis CORTHIER Bruno 06 12 50 35 09.
Notaires Maîtres FRAYCHINAUD/LEERSY 04 90 72 02 41.
Météo France Carpentras 08 99 71 02 84.
Zapt covoiturage 08 05 20 22 03.



RÉALISATION PLAN DE DÉSHÉRBAGE COMMUNAL

LIMITONS LE DÉSHÉRBAGE CHIMIQUE !

En milieu urbain, les désherbants appliqués sur des surfaces imperméables sont massivement entraînés vers les cours d'eau dès les premières pluies. Ils engendrent ainsi une pollution des rivières et des nappes phréatiques.

Les conséquences environnementales sont les suivantes : En 2010, 91% des rivières et 63% des nappes phréatiques étaient contaminées par les pesticides. Au niveau de notre région, près de 100 molécules différentes de produits phytosanitaires ont été identifiées dans nos cours d'eau dont une majorité d'herbicides comme le glyphosate.

Les produits phytosanitaires sont également soupçonnés d'être à l'origine de certains cas de maladies ou de différents cancers. C'est pourquoi, au niveau réglementaire, l'arrêté du 27 juin 2011 interdit désormais l'utilisation des pesticides les plus dangereux pour la santé dans les lieux comme les crèches, les écoles ou les aires de jeux et tout lieu public habituellement fréquenté par des personnes vulnérables. La Loi du 6 février 2014, interdira à compter du 31 décembre 2016, l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces verts publics.

LE LANCEMENT D'UN PLAN DE DÉSHÉRBAGE ALTERNATIF COMMUNAL

Sans attendre l'échéance réglementaire, la commune de Roussillon a déjà supprimé l'usage des désherbants pour l'entretien de la commune.

Afin de conforter cette démarche innovante, la commune de Roussillon est actuellement accompagnée par le Parc du Luberon et par la FREDON PACA dans la réalisation d'une étude appelée « plan de désherbage alternatif ». L'objectif est d'identifier, de mesurer et de classer les zones à désherber, selon le risque de ruissellement et de pollution des eaux, afin d'adapter les méthodes d'entretien en conséquence.

LES SOLUTIONS ALTERNATIVES

En remplacement des désherbants, les agents communaux utilisent des outils mécaniques ou manuels, mais également des désherbeurs thermiques à gaz pour entretenir le centre-ville et le cimetière.

Pour les massifs, des plantes couvre-sol peuvent être mises en place. Bien adaptées au climat de notre région, les plantes couvre-sol nécessitent moins de traitement et moins d'arrosage. Elles couvrent rapidement le sol et évitent l'utilisation de désherbants. Citons le pourpier, les cistes, ou la sauge.

Du paillage peut également être mis en place sur les massifs. Il permet, en couvrant le sol, de limiter le développement des adventices (les herbes spontanées) et de faciliter l'entretien des massifs.

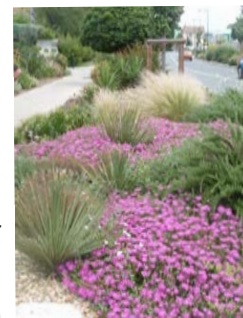
Ce paillage peut être fabriqué avec l'aide d'un broyeur à végétaux, en recyclant les bois de taille, ou bien être acheté sous forme de copeaux de bois, de graviers ou de pouzzolane.

Bien entendu, la population a également son rôle à jouer dans la réussite de cette opération en acceptant davantage la présence d'herbes spontanées en ville. Une herbe n'est pas mauvaise en soi, c'est plutôt notre regard qui doit évoluer.

Nous comptons sur votre soutien pour nous accompagner dans ce changement vers une gestion plus durable et plus saine de nos espaces verts communaux. En effet, le changement des pratiques de désherbage de nos espaces publics ne sera vraiment efficace que s'il est accompagné du changement des pratiques de l'ensemble des habitants de la commune. Alors, vous aussi jardinez au naturel, ça coule de source ! ■

Droits des illustrations Source : illustration : « le toit à vaches »

Photos : N.B, Parc du Luberon



LES HEUREUX ÉVÉNEMENTS



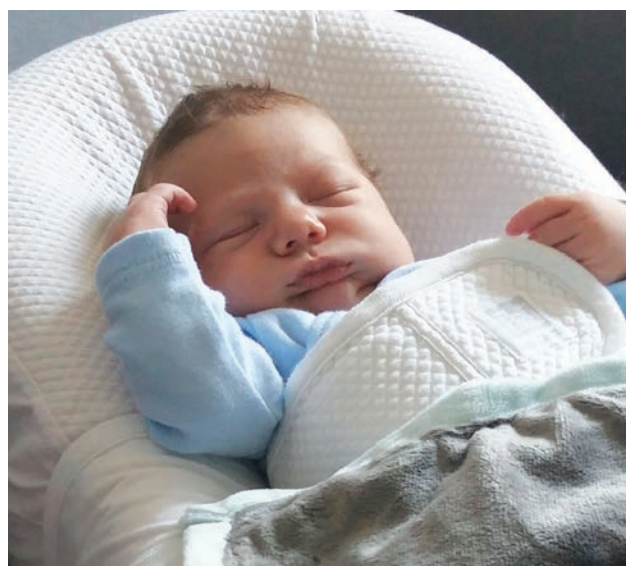
Antone Vinson

né le 08 avril 2015

Fils de

Cécile Rambaud et Maxime Vinson

**Tous nos vœux
de bonheur !!!**



Alessio Gréco

né le 08 mai 2015

Fils de

Audrey Roux et Michaël Gréco



Charly Bonnelly

Baptême républicain le 02 mai 2015

Fils de Caroline Jean et Mickaël Bonnelly



Florence Belmain et Alaeddine Laghrib
28 mars 2015

Félicitations aux heureux mariés

Romanella Dardo et Alain Vernier
9 mai 2015



Projet Danse en ocre, Compagnie Nech

Cette année, la Compagnie «Nech» nous fait à nouveau l'honneur de venir en Résidence à Roussillon.

Cette jeune Compagnie de Danse possède aussi des compétences en arts plastiques, photo, écriture, musique : quatre artistes complets qui ont trouvé dans notre beau village, l'inspiration et le bonheur de créer, avec nous et pour nous.

Forts de notre belle expérience en juillet 2014, nous avons envie, Compagnie et conseil municipal, de poursuivre cette démarche, mais avec les enfants et parents de l'école.

Leur Résidence précède et lance la Fête de la Saint Jean des Couleurs : 26, 27 et 28 juin.

Elle aura lieu du **22 au 26 juin 2015**.

Les thématiques du projet 2015 poursuivent celles de l'année précédente : le patrimoine architectural et naturel de Roussillon, l'ocre et la couleur, le métier ocrier.

- Une semaine de travail personnel des artistes.
- Des ateliers tout public, en Danse dans le sentier des ocres , **le vendredi 26, de 11 h 30 à 16 h sur la thématique du spectacle « Cobalt ».**
- Mais aussi, une semaine de travail, de recherche et de découverte avec les enfants, les enseignants et les parents de **l'école du village** au travers des **ateliers**. A partir de matériaux d'archives, ils reconstitueront une journée-type d'un ocrier, depuis son entrée dans l'atelier jusqu'aux soirées de bal. Par la danse, le mime et l'utilisation de pigments de couleur, les enfants pourront se réapproprier le récit des journées sous l'emprise de la couleur.

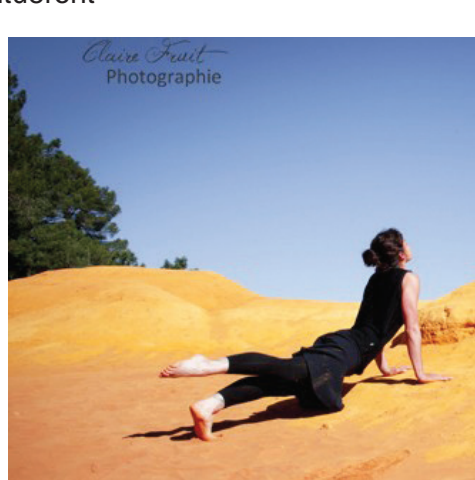
- Un atelier parents-enfants le **mercredi 24 juin, en écriture et arts plastiques** autour des thèmes de la Danse, **à 14h30** à la salle des fêtes (dans le sentier des ocres et dans le village).
- Une présentation des réalisations chorégraphiques de la Compagnie : **« Mimétéos » et « Cobalt »**, introduite par les productions dansées et mimées des enfants de l'école : **« À l'Aube Chromatique ».**



Pour les enfants de l'école, ces interventions permettent avant tout de **découvrir la danse contemporaine.**



Mais c'est aussi l'occasion de travailler **tous ensemble** à la réalisation d'un **déambulatoire** et d'un **spectacle** mêlant **danse contemporaine** et **mime/théâtre**, intitulé : **« A l'Aube Chromatique ».**



Cette démonstration finalise tout le travail de l'année en écriture poétique avec l'aide de la médiathèque, le travail sur l'ocre et la couleur avec l'aide d'ÔKHRA, le travail sur le patrimoine et le métier ocrier, les interventions du centre social.

Les parents sont vivement sollicités dans ce projet. C'est un moment privilégié, prévu pour partager entre parents et enfants, imaginaire, création et plaisir, prévu aussi pour élargir le cadre des interventions de chacun, au projet final de « **Danse en ocres, à Roussillon** », le vendredi 26 au soir. Les créations serviront au décor et à l'ambiance du spectacle.



Je vous invite à suivre de près la programmation de ces événements et d'y participer comme acteur ou spectateur.

Libérez votre imaginaire et votre créativité, retrouvez votre âme d'enfant prompte à expérimenter, découvrir et s'émerveiller et venez partager ces moments rares !

C'est un beau projet, adopté avec plaisir par les enseignants très motivés de l'école, qui permet de relier les différentes activités et apprentissages réalisés dans l'année, de partager ces connaissances et ce bonheur de faire entre tous les enfants de l'école, de proposer aux parents et à tous les Roussillonnais leur expérience et leur nouveau savoir-faire au travers du déambulatoire qui clôt la fête de l'école, le vendredi 26 juin.



Comme notre terre d'ocre et de lumière, nos falaises, nos sentiers
 Comme notre village de ruelles aux couleurs chaudes
 Comme nos anciens qui y ont vécu
 Et ont exploité ces richesses
 Tout est mémoire à conserver et à transmettre:
 Mémoire des pas et des gestes
 Mémoire des sentiments, des gens, des murs, de la terre, de
 la nature... ■

Hélène Bellande
 Conseillère municipale

FESTIVAL DE MUSIQUES ET CHANTS ANCIENS

1^{er} 2 et 3 JUILLET 2015

7^{ème} édition – organisé par « Roussillon, des Musiques et des Mots »
Tous les concerts auront lieu en l'église de Roussillon à 21h00.

Concert du 1^{er} juillet 2015

Ensemble « Les Faveurs »
(durée 1h15)

BACH/HAENDEL (Extraits d'air de cantates, extraits de sonates pour flûte et viole).

Directeur musical :

Jean-David BÜRKI

Interprètes : Irina CENKOVA

- Au chant : Soprano ; Virginie KAEPPÉLIN – Clavecin ;

Meillane WILMOTTE – Flûte à bec et percussion; Jean-David BÜRKI – Viole de gambe et guitare baroque .

Prix des entrées pour chaque concert:

Plein tarif : 15€

Tarif réduit 10€

Gratuit aux - 12 ans

(*) Pour les membres de l'association « Roussillon, des Musiques et des mots et les 12 à 18 ans.

PASS à 33€ pour les 3 concerts

proposé au «public plein tarif»

Concert du 2 juillet 2015

1^{ère} partie :

Duo « Voix et Luth »

(durée 1h00)

Entre France et Italie (de la Frottola à l'air de cour) Musique et chant de la Renaissance.

Directeur musical : Matthieu DAILLIE Interprètes : Sylvie-Claire VAUTRIN au chant; Mathieu DAILLIE – Luth.

2^e partie

Ensemble « A Seguire »

(durée 1h00)

Les Voix du lyrique français chez MOZART et GLÜCK (Extraits des noces de Figaro – Mozart); extraits de Così fan tutte – Mozart; extraits de Orphée et Eurydice de Gluck; trois nocturnes de Mozart).

Directrice musicale : Sylviane GENTIL Interprètes : Ludovic Amédéus SELMI – Clavecin;

Au chant Blandine JEANNEST – Soprano et Sylviane GENTIL – Soprano; Mathieu GARY – Baryton.

Concert du 3 juillet 2015

Ensemble vocal « **CALISTO** »
(durée 1h15)

5 Voix à cappella

Chants sacrés de la Renaissance – XVI / XVII^e (Français, Espagnol, Anglais, Italien). Directeur musical : Jean-Christophe FILIOL Interprètes : Jean-Christophe FILIOL – Basse-Baryton; Daniel MARINELLI – Alto et Baryton; Benoît DUMON – Contre-Ténor; Rémi BEER DEMANDER – Ténor; Jean-Bernard ARBEIT – Baryton-Basse.

RENSEIGNEMENTS et RÉSERVATIONS

Daniel BOUZAT / 06.74.97.77.81. – Président de l'association et organisateur du Festival.

Jocelyne BATTISTINI / 06.85.77.20.94. - Secrétaire de l'association.

L'ASSOCIATION « DU CÔTÉ DES ARTS »

Vous propose plusieurs manifestations annuelles dans la salle des Fêtes. A chaque exposition artisans et artistes, locaux pour la plupart, vous proposent leurs créations. Tout est « fait main » et le plus souvent il s'agit de pièces uniques. Des personnes qui travaillent avec cœur et

sensibilité vous accueillent dans la joie et la bonne humeur. Voici nos prochaines dates d'exposition :

- Du mercredi 3 juin au dimanche 7 juin.
- Du vendredi 14 août au jeudi 20 août.
- Du dimanche 27 sept au mercredi 30 sept.

A bientôt d'avoir le plaisir de vous recevoir ■

Michèle MARCHON
Présidente



LE ROUGE ET LE NOIR, COULEURS DE LA PRÉHISTOIRE EXPOSITION DE JUIN À DÉCEMBRE 2015

au Conservatoire des ocres de Roussillon

Cet été l'éléphant d'Ôkhra laisse la place aux ours de la Grotte Chauvet

L'ocre est comme le noir de charbon ou de manganèse, l'un des rares matériaux utilisés par l'Homme dès -380 000 ans et toujours utilisé aujourd'hui pour ses vertus colorantes.

Cette exposition trouvera place dès le mois de juillet au cœur du Conservatoire des Ocres et de la Couleur et s'offrira d'emblée à chaque visiteur de l'usine. 3 temps composent son scénario.



Les ours - Grotte Chauvet. © Philippe Psaila DR

PLACE A LA DÉCOUVERTE, L'ÉMOTION :

Il s'agit de faire descendre le visiteur dans un espace sombre qui lui rappelle une grotte et où il pourra découvrir quelques-unes des plus belles œuvres préhistoriques, issues de Lascaux et de Chauvet. Des silhouettes d'animaux préhistoriques auréolées de questions relatives à cet art préhistorique, accompagneront le visiteur à travers la cour de l'usine et des moulins.

QUELLES MATIÈRES, QUELS MINÉRAUX ?

Dans un deuxième espace, l'on verra comment les premières créations ont été réalisées à proximité des gisements d'ocre et de manganèse et sera également présenté le métier du géologue : ses outils, ses contraintes et ses découvertes.

COMMENT LES PIGMENTS STIMULENT LE POUVOIR CRÉATIF DE L'HOMME

À l'aide de portraits d'hommes et de femmes, nous cheminerons vers la compréhension du processus technique et créatif : cuisson de l'ocre jaune pour en faire du rouge, couleur du sang, de la vie et de la mort..., altération des oxydes, nuancier des couleurs préhistoriques, action combinée des graisses et colles....

La reconstitution en relief d'une grotte ornée avec projection des peintures de Chauvet viendra clore ce voyage aux origines de l'Art ■

Barbara Barrois

Les RDV à ÔKHRA:

Conservatoire des ocres et de la couleur

samedi 4 juillet 2015 à 21 h :

Festival de musique Zic Zac du Centre Social Lou Pasquié

10 juillet 2015 jusqu'en 2016 :

Exposition sur les 4 couleurs de la préhistoire -

29 au 31 juillet :

Festival Beckett (voir p 35)

vendredi 28 août de 14h à 15h30 :

cours public de violon en entrée libre à ôkhra sur réservation auprès du festival du Quatuor à Cordes

samedi 19 et dimanche

20 septembre Journées du

Patrimoine à l'usine d'ocre de Roussillon Tarif réduit pour tous / gratuit pour les habitants de Roussillon

LA VEUVE ET LE GRILLON LE 15 JUILLET 2015

21H30 PLACE CAMILLE MATHIEU À ROUSSILLON

Daniel Soulier a écrit cette pièce en 1995, dans la langue de Molière, je devrais dire de Madame de Sévigné et de Monsieur de La Fontaine, puisqu'il s'agit de la rencontre imaginaire de ces deux auteurs. L'écriture est très belle, le journal Le Monde, lors de la réédition de 2008, aux éditions «Le bruit des autres», titrait «Daniel Soulier nous restitue la belle langue, sans afféterie fâcheuse, pour nous en régaler».

La distribution

Marie-Christine Barrault sera Madame de Sévigné
Jean-Claude Delalandre sera Jean de La Fontaine
Marie Caparros accompagnera la lecture de son violoncelle

Les comédiens

- On ne présente plus Marie-Christine Barrault. Est-ce là le hasard, il est vrai qu'elle est en tournée avec un spectacle intitulé Brassens La Fontaine (encore lui) avec Jean Pierre Arbon. Au théâtre du Chêne Noir, Marie-Christine Barrault interprète Marguerite Yourcenar pendant le festival.
- Jean-Claude Delalandre, se produit régulièrement dans tout le Vaucluse, et présente des spectacles poétiques : Fureur et Mystère de René Char a obtenu un franc succès en Avignon ce printemps, Clovis Hugues, poète félibre en 2014, la prose du Transsibérien de Blaise Cendrars en 2013. C'est d'ailleurs au cours de l'une de ses lectures, celle de Romain Gary un soir d'été à Ménerbes, qu'il rencontre Marie-Christine Barrault venue assister à la représentation et qui nous vaut cette heureuse association.
- Marie Caparros, a obtenu une mention très bien sur son diplôme de fin d'études du Conservatoire d'Avignon dans la classe de Marie Florent. C'est Roland Conil qui la conseilla à Jean-Claude Delalandre, pour assurer les intermèdes musicaux. Voilà, là aussi, un gage de qualité de cette soirée.



Quelques mots du Figaro à propos de ce texte :

«Un dialogue éblouissant d'intelligence, d'esprit et de liberté».

«Mais nous attendons maintenant vos réactions, et vos mots à vous, après avoir partagé ce très joli moment avec nous».

**Nous vous espérons donc fort nombreux le
15 juillet prochain,
pour cette lecture-spectacle exceptionnelle ■**

Jean-Claude Delalandre

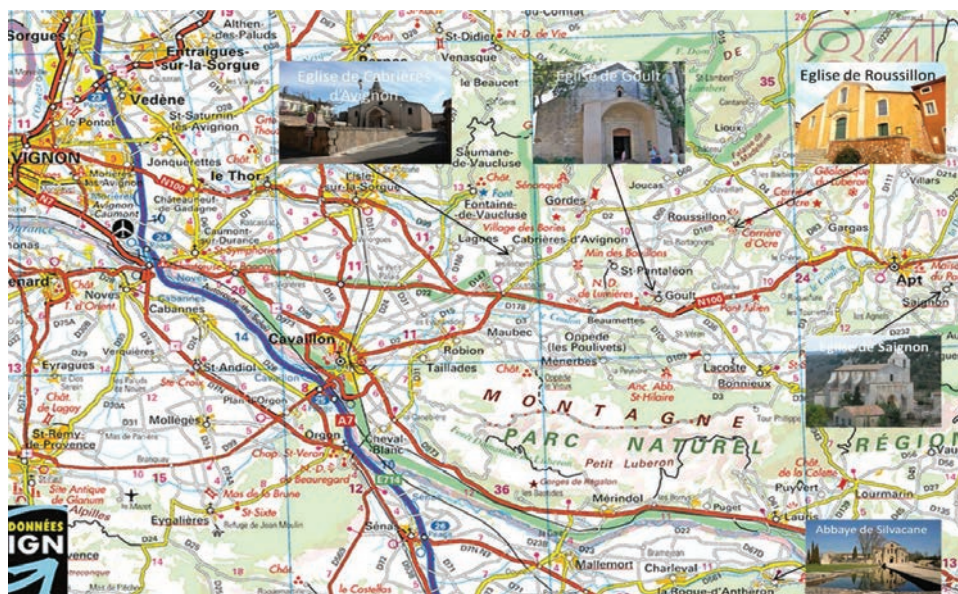
FESTIVAL INTERNATIONAL DE QUATUORS À CORDES DU LUBERON



JOSEF, LUDWIG, BÉLA ET LES AUTRES ...

Quarante ans ! Voilà un bel âge pour un festival, le premier historiquement à notre connaissance, en France aussi bien qu'à l'étranger, à s'être entièrement consacré au quatuor à cordes, ce domaine si riche et abouti de la musique de chambre. Pour bien fêter l'événement, il était indispensable de trouver un thème fédérateur. Nous nous sommes alors tout naturellement tournés vers les compositeurs qu'il est convenu de désigner comme les grands Maîtres du quatuor à cordes : Haydn, Beethoven et Bartók (...) ■

Colette Chaunu-Jacob



3 dates à l'église de Roussillon à 21 h

<p>13 août 2015 à 21h Doric String Quartett (Royaume Uni)</p>	<p>18 août 2015 à 21h Mandelring Quartett</p>	<p>28 août à 21h Danel Quatuor (Belgique)</p>
<p>Haydn : op.64 n°4 Bartok : Quatuor n°6 Schubert : D 810 «La jeune fille et la mort»</p>	<p>Haydn : op.64 n°5 Chostakovitch : n°8 Beethoven : op.59 n°3</p>	<p>Beethoven : op.18 n° 1 Beethoven : op.18 n°2 Tchaikovsky : Quatuor n°1</p>
<p>Exposition de peinture pendant tout le festival à La Roque d'Anthéron</p>	<p>Conférence Beethoven-Bartok</p>	<p>Concert fin académie à 18h à l'église de Roussillon:Quatuors Van Kuijk et Tercéa</p>

RUFUS LE RETOUR À PARTIR DU 11 JUIN À 11H DU MATIN

Quand on est dans la merde jusqu'au coup disait Samuel Beckett il ne reste plus qu'à chanter et c'est ce que je vais faire. Non je rigole. En fait je me réjouis de trouver du temps entre deux tournages pour entreprendre à Roussillon sous le campanile des répétitions publiques de mon prochain spectacle: «Rufus est un fanfaron». Ça raconte l'histoire d'un lascar qui était loin d'être con, très très loin, mais qui s'en rapprochait souvent. Grégoire Lacroix auteur des célèbres Euphorismes en a écrit le texte à la virgule près et moi je joue à peu près ce qui me passe par la tête. C'est tout un programme. Les mélodies sont de Jean Marie Senia et, tenez-vous bien, je chante toutes ses notes, là je ne rigole pas. La répétition durera une heure et aura lieu tous les jours à 11h. Ce sera gratuit mais la réservation sera obligatoire en téléphonant au 04.90.05.58.87 car il y aura peu de places. Ceux qui ont vu «les mots sont des trous dans le silence» (mon spectacle inspiré de Sam Beckett et de Padma Sambava) se souviennent sans doute que je jouais dans le noir complet et ils en ont encore des frissons. Cette année je confie la création des lumières à Zoé Narcy (vous savez la fille qui avait chanté une dizaine de fois l'an passé devant les marches de l'église avec Nicolas Topor.) Or elle est aussi éclairagiste et elle va me sortir de l'obscurité pour autant qu'on puisse éclairer son propre père.



Clothilde Foucheyrand

Surtout n'ayez pas peur vous pourrez regarder vos voisins dans les yeux sans honte. Je précise cela car ce ne fut pas le cas l'an passé au cours des lectures inspirées de «L'effet source» de Jacques Salomé. Ces lectures faisaient état du dernier tabou de la sexualité féminine. Beaucoup de choses secrètes furent dites, et il y eu aussi des frissons.

Cette année avec «Rufus est un fanfaron» il me semble qu'on devrait rire, toutefois je compte sur votre présence pour m'en assurer. Ça sera du 11 juin jusqu'à la fin du mois, puis s'il le faut du 11 juillet jusqu'à la fin du mois. Tous les matins : rdv à 11 h moins cinq sous le campanile.

Et pour faire plaisir à certains, pendant que j'y serai je reprendrai aussi quelques représentations des deux spectacles précités «les mots sont des trous dans le silence» et «L'effet source». Et si dieu le veut la bancale se balance de Louise Doutreligne sera de la partie.

Joli programme, non ? ■

Rufus

SALON DES ORCHIDÉES 31 OCTOBRE ET 1^{er} NOVEMBRE 2015

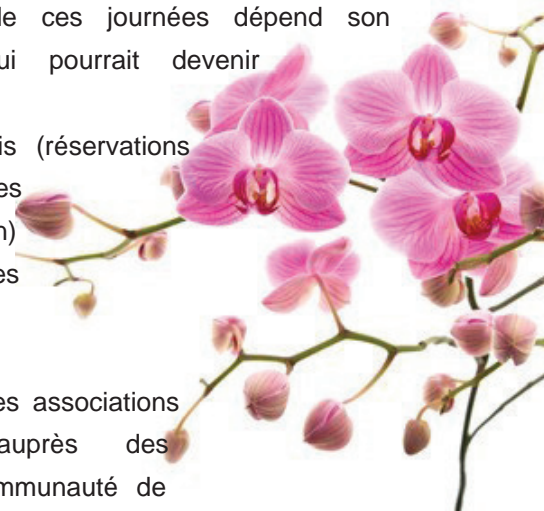
Ce sont les samedi 31 Octobre et dimanche 1^{er} Novembre 2015 que le Rotary club d'Apt-Cavaillon en Luberon organisera un premier salon international dédié à l'Orchidée et aux plantes rares. Un moment exceptionnel où les amateurs et collectionneurs pourront voir et acquérir ces belles fleurs et participer aux conférences sur le sujet.

La commune de Roussillon encourage cet évènement en facilitant l'organisation de la manifestation qui apportera, nous l'espérons, une notoriété supplémentaire à notre beau village avec des répercussions sur l'économie locale.

De la réussite de ces journées dépend son renouvellement qui pourrait devenir pérenne.

Les fonds recueillis (réservations des exposants et des entrées au Salon) seront destinés à des actions concernant les jeunes.

Bourses, aide à des associations qui agissent auprès des enfants de la Communauté de Communes ou/et à l'international). Renseignements : 04.90.71.14.70. ou 06.80.20.81.38. ■ Brigitte Obels





DATES	HORAIRES	LIEUX	MANIFESTATIONS
juin à déc.		Conservatoire des Ogres	Expo «le rouge et le noir, couleurs de la préhistoire»
3 au 7 juin	Journée	Salle des Fêtes	Expo «du côté des arts»
6 juin	12 h	Les Huguets	Fête des voisins aux Huguets
7 juin	Journée	Parking Le Pasquier	Marché potier
9 juin	18h30	Salle des Fêtes	Soirée école : «lire, écrire, dire»
9 au 22 juin	Journée	Salle Richard Casteau	Expo de peinture Alain Perez
11 juin	20 h	Salle des Fêtes	Café théâtre «Échos de Paris» Marc Havet chansonnier
11 juin-fin juin	11 h	Sous le campanille	Rufus est un Fanfaron
12 au 19 juin	Journée	Salle des Fêtes	Expo «aquarelles»
22 au 26 juin	Journée	Village	Compagnie «Nech» danse
23 au 6 juillet	Journée	Salle Richard Casteau	Expo de peinture Christobal Matéo
24 juin	14 h 30	Village	Atelier parents-enfants «Nech» écriture et arts plastiques
26 juin	11 h 30 - 16 h	Sentier des ogres	Atelier danse en ocre tout public «Nech»
26 juin	18 h 30	Village	Déambulateur et spectacle «Nech»
27 juin	Soirée	Place Camille Mathieu	Fête de la St Jean, orchestre Gebauer, retraite aux flambeaux
28 juin	Journée	Terrain Le Sage	Fête des tracteurs
28 juin	Journée	Belvédère	Journée de l'Artisanat
JUILLET			
1 juillet	21h	Église	Concert Bach/Haendel «Les Faveurs»
2 juillet	21h	Église	Musiques/chants de la Renaissance «Duo Voix et Luth» et «A Seguire»
3 juillet	21h	Église	Chants sacrés de la Renaissance «Calisto»
4 juillet	21h	Conservatoire des Ogres	Festival de musique ZIC ZAC centre Lou Pasquié
6 juillet	21h	Église	Chivers Dana
7 au 20 juillet	Journée	Salle Richard Casteau	Expo de peinture Biche Kletzinski
8 juillet	Soirée	Place Camille Mathieu	Cinéma en plein air La Strada
10 juillet ...	à 2016	Conservatoire des Ogres	Expo sur les 4 couleurs de la Préhistoire
11 juillet-fin juillet	11 h	Sous le campanille	Rufus est un Fanfaron (se renseigner pour cette période)
13 juillet	20h	Place du pasquier	Soupe au pistou du club de foot
14 juillet	21h	Place Camille Mathieu	Bal avec DJ
15 juillet	21h30	Place Camille Mathieu	Théâtre «La Veuve et le Grillon» MC. Barrault et JC Delalandre
17 juillet	19h30	Les Reys	Fête de quartier Les Reys
21 juillet	21h	Place Camille Mathieu	Fête des Belges (nationale) orchestre Gebauer
21 au 3 août	Journée	Salle Richard Casteau	Expo de peinture Nathalie Andrieu
24 juillet	22h	Place de la Mairie	Cinambule
25 juillet	Soirée	Les Huguets	Fêtes des Huguets
27 juillet	22h	Place Camille Mathieu	Cinéma en plein air La Strada
29 juillet	21h30	Conservatoire des Ogres	Festival Samule Beckett «en Attendant Godot»
30 juillet	19h30	Conservatoire des Ogres	Lecture de «Têtes-Mortes» de S.Beckett par J.Frantz
31 juillet	19 h 30	Conservatoire des ogres	Marc Dumas voyage autour de Bosco, Camus, Char, Giono.
AOÛT			
1 août	Soirée	Place Camille Mathieu	Fête Suisse (Nationale) soirée blanche et rouge
4 au 17 août	Journée	Salle Richard Casteau	Expo de peinture Marc Ingoglia
13 août	21h	Église de Roussillon	Quatuor à cordes Doric String
14 - 20 août	Journée	Salle des Fêtes	Expo «du côté des arts»
14 août	20h	Place Camille Mathieu	Moules / frites par le club de foot
15 août	Soirée	Place Camille Mathieu	Bal ambiance festive avec DJ
18 août	21h	Église de Roussillon	Quatuor à cordes Mandelring
18 au 31 août	Journée	Salle Richard Casteau	Expo de peinture Lyne Boivin
19	Soirée	Place Camille Mathieu	Cinéma en plein air La Strada
21 août	19h30	Terrain Dr Garnier	Fête de quartier route de Goult
28 août	14h-15h30	Conservatoire des Ogres	Cours public de violon Quatuor à cordes
28 août	21h	Église de Roussillon	Quatuor à cordes Danel
SEPT ...			
13 sept	Journée	Place Camille Matthieu	Fête du livre
19 et 20 sept	Journée	Ôkhra	Journées du patrimoine
26 - 27 sept	Journée	Place Mairie / Camille Mathieu	Saint Michel
27 - 30 sept	Journée	Salle des Fêtes	Expo «Du côté des arts»
31 oct- 1 ^{er} nov			Salon de l'orchidée

